



Estrie



Capitale-Nationale



Centre-du-Québec



Bas-Saint-Laurent



Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Mauricie



Montréal



Montréal

INVESTIR LE QUÉBEC

DEPUIS DÉJÀ 5 ANS



Desjardins
Capital régional
et coopératif

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/NORD-DU-QUÉBEC

BAS-SAINT-LAURENT/GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN/CÔTE-NORD

OUTAOUAIS

LAVAL/LANAUDIÈRE/LAURENTIDES

CAPITALE-NATIONALE/CHAUDIÈRE-APPALACHES

MONTRÉAL/MONTÉRÉGIE

ESTRIE

CENTRE-DU-QUÉBEC/MAURICIE

TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration	3
Rapport du directeur général	4
Une croissance soutenue	6
Faits saillants 2006	7
Rapport du gestionnaire	8
Investissements	9
Conseil d'administration	14
Rapport de gestion 2006	16
ÉTATS FINANCIERS	
Rapport de la direction	27
Rapport des vérificateurs	28
Bilans consolidés	29
Évolution des capitaux propres consolidés	30
Résultats consolidés	31
Flux de trésorerie consolidés	32
Notes afférentes aux états financiers consolidés	33
RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS	
Rapport des vérificateurs	44
Relevé non consolidé du coût des investissements à impact économique québécois	45
Renseignements	50

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

UNE ANNÉE CHARNIÈRE QUI MARQUE NOTRE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

L'année 2006 est sans conteste une année marquante dans l'histoire de Capital régional et coopératif Desjardins. En effet, en novembre dernier, la Société célèbre son cinquième anniversaire, sous le signe d'un essor qui se traduit à plusieurs égards. Au 31 décembre 2006, en cinq années d'existence, l'actionnariat était passé de 35 000 à 118 250 investisseurs et la levée de capital cumulative de 79 M\$ à 650 M\$.

Depuis sa création, Capital régional et coopératif Desjardins est le seul fonds à bénéficier d'une présence aussi étendue, lui permettant à la fois d'appuyer des projets porteurs d'avenir dans plusieurs régions du Québec et de contribuer à stimuler l'économie québécoise de façon efficace et durable. Une présence régionale accrue, l'injection de 30 M\$ puis plus récemment de 20 M\$ additionnels dans Desjardins – Innovatech S.E.C. et l'élargissement de ses créneaux d'intervention, sont autant de preuves qu'au cours de ces cinq années, tous les moyens ont été déployés en vue d'appuyer l'entrepreneuriat québécois.

D'ailleurs, au chapitre des investissements, nous sommes très fiers d'annoncer qu'avant l'échéance prescrite, Capital régional dépassait largement les exigences de sa loi constitutive relativement aux entreprises situées en régions ressources ou dans des coopératives, de même que celles relatives aux investissements de la Société dans des entités admissibles.

Au 31 décembre 2006, la valeur de l'action se situait à 10,21 \$. Toujours en fin d'année, un total de 417,5 M\$ étaient engagés dans 209 entreprises et coopératives procurant plus de 29 000 emplois au Québec. Cela ne fait aucun doute, notre affiliation au Mouvement Desjardins contribue favorablement à nos réalisations puisqu'elle nous permet de nous distinguer de la concurrence en nous assurant une présence partout au Québec, grâce à un vaste réseau et à la grande notoriété associée à Desjardins. De plus, le rapprochement des dernières années avec les centres financiers aux entreprises Desjardins a permis de créer un véritable guichet unique pour les entrepreneurs du Québec et de concrétiser de nombreux projets prometteurs.

La réussite de Capital régional et coopératif Desjardins tient d'abord à la vente de ses titres et à la souscription de son capital. À cet égard, je tiens à souligner le travail exceptionnel du réseau des caisses Desjardins, dont les équipes mènent cette opération avec brio, année après année.



André Lachapelle
Président du conseil d'administration

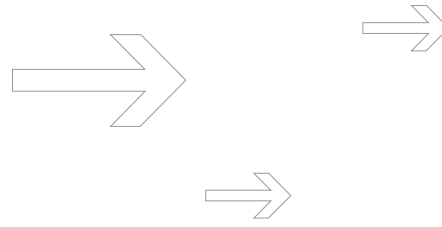
Au chapitre de la gouvernance, la Société a continué de se conformer à la politique adoptée en 2005. Je tiens d'ailleurs à saluer l'apport essentiel des membres du conseil d'administration de Capital régional et coopératif Desjardins qui veillent à la saine gouvernance de la Société. Cette politique respecte non seulement les orientations du Mouvement Desjardins mais également les exigences dictées par l'Autorité des marchés financiers. Ainsi, en cours d'année, le comité d'éthique et de déontologie a engagé une réflexion dans le but d'actualiser les valeurs organisationnelles de la Société. Ces valeurs ont pour but de guider la conduite des dirigeants, des mandataires et de leurs employés et d'éclairer leur jugement lorsqu'ils ont des décisions à prendre. Toutes les actions et décisions de la Société doivent s'en inspirer. En s'harmonisant avec les valeurs du Mouvement Desjardins et en tenant compte de la nature particulière de la mission de la Société, les valeurs qui ont été déterminées sont les suivantes :

- La solidarité
- L'équité
- L'intégrité
- La performance

Il va sans dire que ces accomplissements émanent d'une gestion optimale de ses capitaux et de ses investissements dans des entreprises québécoises, assurés par notre gestionnaire. J'aimerais donc remercier l'équipe de Desjardins Capital de risque, ainsi que son président, Louis L. Roquet, pour leur travail remarquable.

En terminant, je voudrais rendre un hommage posthume à M. Bruno Riverin, l'un des fondateurs de la Société et le premier président de notre conseil d'administration, qui nous a quittés prématurément au cours de l'été 2006. Sa contribution au sein du conseil pendant plus de quatre années a laissé une marque indélébile au sein de la Société, et c'est avec honneur que nous poursuivons aujourd'hui l'engagement qu'il avait envers les entrepreneurs du Québec.

André Lachapelle
Président du conseil d'administration



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

UNE CROISSANCE AU PROFIT DES INVESTISSEURS ET DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Au cours de l'année, les investissements autorisés dans les entreprises et les coopératives ont totalisé 127 M\$, dont 26 M\$ visent les régions ressources ou le secteur coopératif. D'ailleurs, grâce au travail soutenu de son gestionnaire, la Société a répondu aux dispositions prévues à sa loi constitutive avant le délai prescrit par le législateur et les a même dépassées. Ainsi, la cible minimale relative à la part des investissements devant être réalisés dans des entités admissibles, soit 60 % de l'actif net, a été dépassée de 12 %. Il en va de même en ce qui a trait à l'obligation d'investir 21 % de l'actif net (35 % de 60 % de l'actif net) dans les régions ressources et les coopératives qui a été dépassée de 30 %.



Au 31 décembre 2006, l'actif net de la Société s'élève à 654,6 M\$ par rapport à 586,7 M\$ l'année précédente. Pour sa part, l'état des résultats affiche une perte nette de 10,2 M\$ comparativement à un bénéfice net de 6,8 M\$ pour l'exercice précédent. Par ailleurs, fixée deux fois par année, la valeur de l'action est maintenue à 10,21 \$ à la fin de l'exercice, après avoir accusé une baisse de 0,16 \$ au cours du premier semestre. D'une part, au cours de ce même semestre, le portefeuille de placements en titres obligataires a subi les impacts de la hausse soudaine des taux d'intérêt du début d'année, ce qui s'est reflété immédiatement dans le prix de l'action en raison de la méthode de comptabilisation des placements à la juste valeur, adoptée depuis le 1^{er} janvier 2005. Toutefois, les fluctuations des obligations n'ont pas d'impact à long terme, puisque Capital régional a l'intention de détenir ces titres jusqu'à leur échéance. Les pertes encourues se sont renversées au cours du deuxième semestre en raison de la retombée des taux d'intérêt. D'autre part, le portefeuille d'investissements a rencontré certaines difficultés au cours du deuxième semestre, notamment dans les secteurs manufacturier et forestier. Étant donné que les échecs sont plus susceptibles de survenir au début du cycle de vie d'un fonds, nous nous attendons à connaître des succès dans l'avenir. En effet, notre portefeuille est caractérisé par sa jeunesse et le potentiel de rendement dans les investissements n'est optimal qu'après une période moyenne de sept ans.

La campagne de souscription d'actions, qui n'était pas terminée au 31 décembre et qui se poursuit à travers le réseau des caisses Desjardins, a permis de lever en 2006 des capitaux totalisant 79 M\$, portant le nombre total d'actionnaires à 118 250. À cet égard, un moratoire a été imposé par le gouvernement en mars 2006, ce qui a repoussé le début de l'émission au 30 mai, une période plus difficile pour vendre des produits de planification fiscale. Dans son budget, le gouvernement du Québec a réduit le crédit d'impôt provincial de 50 % à 35 % et a remonté le montant autorisé pour l'accroissement de capital de 2006 à 150 M\$, permettant à un plus grand nombre de personnes de se porter acquéreurs d'actions de Capital régional en 2006. Les titres conservent tout de même leur attrait puisque le crédit d'impôt actuel permet d'obtenir un rendement annuel composé net d'impôt de près de 6 % sur la période de détention obligatoire de sept ans, si l'action est rachetée à un prix équivalent au prix d'acquisition.

À ce sujet, je tiens à souligner que Capital régional dispose des liquidités nécessaires pour répondre aux rachats qui pourraient survenir en 2008, date de la première échéance de détention de sept ans. Il faut toutefois rappeler que le rachat des titres comporte des conséquences. En effet, advenant un rachat d'actions, les actionnaires vendeurs ne pourront plus se prévaloir du crédit d'impôt au moment d'achats subséquents.

Je termine en remerciant tous les actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins qui, par la confiance qu'ils nous témoignent, contribuent à dynamiser l'économie du Québec. Enfin, j'aimerais souligner les réalisations des équipes qui participent à la performance de la Société : Desjardins Capital de risque, notre gestionnaire ; les centres financiers aux entreprises Desjardins, qui contribuent à identifier des investissements potentiels ; le réseau des caisses Desjardins, qui assure la vente de nos titres à chaque année ; la Fédération des caisses Desjardins ; Fiducie Desjardins, notre fiduciaire ainsi que toutes les autres composantes de Desjardins.

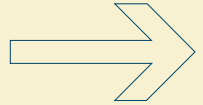


Bruno Morin
Directeur général

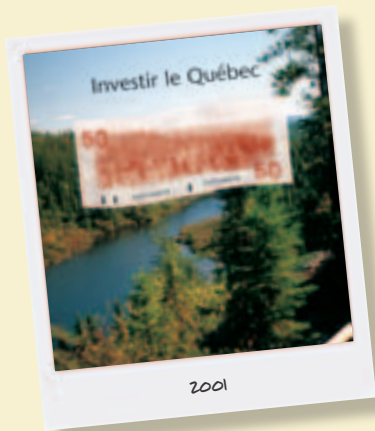


De gauche à droite : Bruno Morin, directeur général de la Société
Louis L. Roquet, président et chef de l'exploitation, Desjardins Capital de risque
Marie-Claude Boisvert, première vice-présidente, Investissements et Opérations, Desjardins Capital de risque

CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS UNE CROISSANCE SOUTENUE



- 2001**
- Juin 2001 : adoption de la loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins
 - 5 novembre : début de la première émission d'actions
 - 31 décembre : 79 M\$ recueillis auprès de 35 000 investisseurs



2001

- 2003**
- 100 000 actionnaires
 - Sept bureaux d'affaires ouvrent leurs portes en 2003. La Société compte maintenant sur l'appui de 14 bureaux à travers la province, dont quatre en régions ressources



2003

- 2005**
- Levée de capital : 100 M\$ en une semaine
 - Création de Desjardins – Innovatech S.E.C. avec un investissement de 30 M\$
 - Premier appel public à l'épargne de Technologies Miranda



2005

- 2002**
- Prolongation de la période d'acquisition des actions jusqu'au dernier jour ouvrable de février
 - Premier investissement dans une région ressource : Nature 3M



2002

- 2004**
- Investissement dans MSBI, un fonds dédié à la commercialisation des découvertes technologiques universitaires
 - Premier appel public à l'épargne de Technologies 20-20



2004

- 2006**
- Respect des normes d'investissement
 - Réinvestissement de 20 M\$ dans Desjardins – Innovatech S.E.C. et élargissement des créneaux d'activités

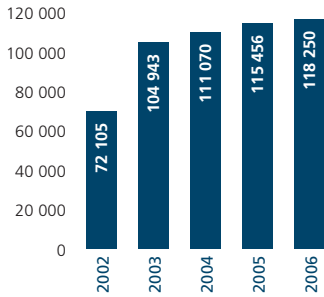


2006

FAITS SAILLANTS 2006

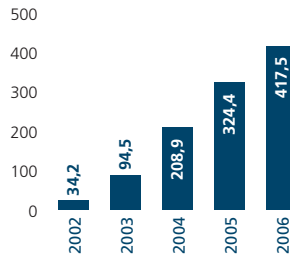
1

NOMBRE D'ACTIONNAIRES
AUX 31 DÉCEMBRE



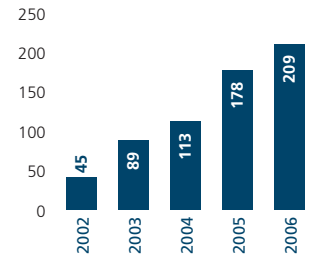
2

INVESTISSEMENTS AU COÛT
AUX 31 DÉCEMBRE (EN M\$)
(INCLUANT LES FONDS ENGAGÉS
MAIS NON DÉBOURSÉS)



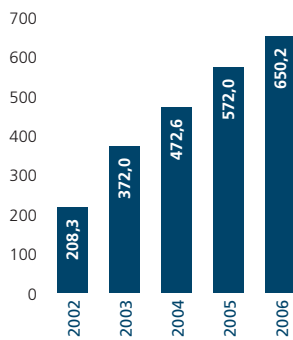
3

NOMBRE D'ENGAGEMENTS
TOTAUX : ENTREPRISES /
COOPÉRATIVES / FONDS



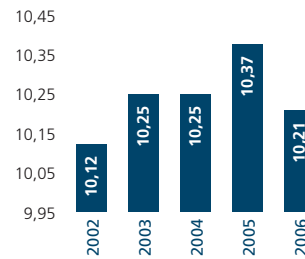
4

CAPITAL-ACTIONS
(EN M\$)



5

VALEUR DE L'ACTION
AUX 31 DÉCEMBRE
(EN \$)



Bruno Riverin
1941-2006

PRIX BRUNO RIVERIN HOMMAGE À UN BÂTISSEUR QUI NOUS A QUITTÉS À L'ÉTÉ 2006

M. Riverin a été un des artisans de la création et du développement de Capital régional et coopératif Desjardins ainsi que premier président du conseil d'administration de la Société. Afin de rendre un hommage posthume à ce bâtisseur qui vouait une admiration sans borne à l'entrepreneuriat québécois, les membres du conseil d'administration de la Société ont instauré trois **Prix Bruno Riverin** qui seront remis à l'automne 2007. Ces reconnaissances seront décernées à des entreprises et coopératives du portefeuille de Capital régional et coopératif Desjardins, qui ont atteint un niveau de performance digne de mention.

RAPPORT DU GESTIONNAIRE

ATTEINTE DES OBJECTIFS DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

En 2006, l'équipe de Desjardins Capital de risque a travaillé dans une conjoncture difficile. Tel qu'annoncé au terme du premier semestre, les hausses de taux d'intérêt enregistrées en début d'année ont eu un impact négatif sur le portefeuille de placements que nous gérons pour le compte de Capital régional et coopératif Desjardins. Alors que cette situation s'est rétablie au cours du deuxième semestre, c'est le portefeuille d'investissements qui a connu des difficultés.

Par ailleurs, le secteur manufacturier a vécu de nombreuses incertitudes, notamment en raison de la présence de plus en plus marquée de pays émergents comme la Chine, même dans des marchés de spécialité que l'on jugeait trop petits pour mériter leur attention. Ce faisant, les entreprises québécoises de ce secteur névralgique ont été peu enclines à aller de l'avant avec leurs projets de croissance et se sont davantage repositionnées en visant l'amélioration de leur productivité.

L'industrie forestière, dont les difficultés ont fait les manchettes à de nombreuses reprises, a également été une préoccupation, le portefeuille de Capital régional et coopératif Desjardins comptant plusieurs investissements dans ce secteur. Malgré cette situation, nous continuerons de soutenir nos entreprises en portefeuille afin qu'elles sortent gagnantes de cette période de tourmente, et nous participerons aux activités de consolidation qui ne manqueront pas de se concrétiser au cours des prochains mois.

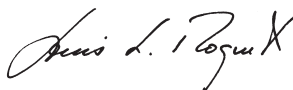
Dans un tel contexte, l'équipe a redoublé d'ardeur pour réussir à atteindre les objectifs d'investissement fixés pour Capital régional. Plus que jamais, leur talent et leur créativité ont été mis au service des entrepreneurs québécois, notamment grâce aux produits lancés en 2006. Que ce soit avec le Financement Privilège Desjardins, un produit dédié exclusivement aux entreprises déjà membres des centres financiers aux entreprises Desjardins, le programme Continuum pour le transfert d'entreprise et les quatre types de financement élaborés pour le secteur coopératif, il est indéniable que l'accès à de tels produits a véritablement constitué le fondement des nombreuses réalisations de 2006 en matière d'investissements.

Des partenariats stratégiques ont également été conclus avec le gouvernement fédéral pour la mise sur pied de deux fonds de capital de risque dont un voué au démarrage d'entreprises et un second pour la relève en entreprise. Nous anticipons que ce partenariat connaîtra des retombées stratégiques dans l'avenir. D'autre part, nous avons été très actifs afin d'élargir les créneaux d'intervention de Desjardins – Innovatech S.E.C. pour y inclure les secteurs minier et récréo-touristique. L'injection de 20 M\$ additionnels dans ce fonds lui permettra de financer le démarrage de nouvelles entreprises établies dans les régions ressources et évoluant dans le secteur de l'innovation technologique.

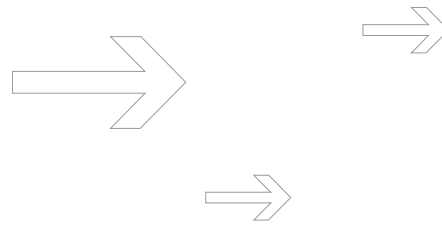
Toujours au chapitre des engagements, certaines entreprises en croissance issues de secteurs diversifiés ont également bénéficié de réinvestissements leur permettant de consolider leur position dans le marché. Enfin, 26 M\$ de nouveaux engagements ont été consacrés aux régions ressources et aux coopératives, ce qui a permis à la Société de dépasser les exigences de sa loi constitutive.

En somme, l'année 2006 a été riche en réalisations, en dépit d'un contexte imposant plusieurs défis. Compte tenu que le contexte difficile qui a prévalu devrait se poursuivre, nos équipes mettront l'accent sur la valorisation du portefeuille au cours de la prochaine année.

Je conclus en remerciant le conseil d'administration de Capital régional pour la confiance soutenue qu'il nous témoigne.



Louis L. Roquet
Président et chef de l'exploitation
Desjardins Capital de risque



INVESTISSEMENTS

S'INVESTIR DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, PARCE QU'ON Y CROIT



UNE PRÉSENCE ESSENTIELLE DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Forte de la notoriété de Desjardins et de sa complémentarité avec les centres financiers aux entreprises (CFE) et les autres composantes du Mouvement Desjardins, en tant que gestionnaire de la Société, Desjardins Capital de risque est de plus en plus reconnue pour sa compétence et son partenariat avec les entrepreneurs québécois. Plusieurs activités d'investissement réalisées pour le compte de Capital régional et coopératif Desjardins l'ont d'ailleurs démontré au cours de l'année.

Au 31 décembre 2006, le portefeuille de Capital régional comptait 417,5 M\$ en investissements autorisés dans 209 entreprises et coopératives. Quant aux investissements autorisés en cours d'année, ils totalisaient 127 M\$ répartis dans 141 entreprises et coopératives dont certains sont particulièrement dignes de mention :

- Plus de 10 M\$ US dans Groupe Humagade, de Québec, un nouvel incubateur d'entreprises qui crée du contenu pour téléphones mobiles. Cette injection de capital, l'un des plus importants financements privés de l'histoire de la téléphonie, permet à l'entreprise de détenir une participation dans Cellfish, un leader dans la production et la distribution de contenus mobiles en Europe et en Amérique du Nord;
- 12,5 M\$ US dans Corporation Développement Knowlton, un chef de file spécialisé dans la fabrication de produits de soins personnels. Cet investissement, réalisé en syndication avec d'autres investisseurs québécois, permet de former une nouvelle société qui devient l'un des plus importants fabricants indépendants en Amérique du Nord.

Nous avons également autorisé de nouvelles rondes d'investissement dans des sociétés requérant des contributions financières additionnelles pour assurer leur croissance et leur succès. Parmi celles-ci, mentionnons Souris Mini de Québec, PG Govern de Rimouski (autrefois PG Mensys), Cactus Commerce de Gatineau et Mon Mannequin Virtuel de Montréal.

En novembre dernier, une injection additionnelle de 20 M\$ a été effectuée dans Desjardins – Innovatech S.E.C. qui disposera dorénavant de fonds suffisants pour investir également dans les secteurs minier et récréo-touristique. Ciblant l'innovation technologique dans les régions ressources, la société a réalisé en 2006 des engagements de l'ordre de 8 M\$ dans 14 entreprises dont :

- Corporation minière Rocmec, de Val d'Or, qui développe et valide de la fragmentation thermique pour l'exploitation de gîtes miniers aurifères;
- Junex, une entreprise qui fait de l'exploration pétrolière et gazière dans les régions de Trois-Rivières, de la Vallée du Richelieu et de la Gaspésie;
- Éocycle Technologies, de Gaspé, qui conçoit, fabrique et commercialise des équipements spécialisés de conversion d'énergie mécanique éolienne en énergie électrique.

Au 31 décembre 2006, Desjardins – Innovatech comptait 35 entreprises en portefeuille pour des engagements totaux de 31 M\$.

TÉMOIGNAGE

« Je suis fière d'avoir trouvé en Desjardins Capital de risque un partenaire de qualité qui m'a permis d'acquérir cette entreprise québécoise. Ils ont une solide réputation et ils ont su reconnaître la valeur du projet. C'est un groupe avec qui la croissance sera possible. Avec Desjardins Capital de risque, je pense sincèrement pouvoir encourager l'entrepreneuriat chez les Québécois et particulièrement chez les femmes. »



*Rina Poirier McGuire, présidente,
Matériaux spécialisés Louiseville,
Louiseville*

LA CONTINUITÉ DES ENTREPRISES D'ICI : UNE PRIORITÉ CONSTANTE

Puisque quatre entrepreneurs sur dix planifient prendre leur retraite d'ici cinq ans et qu'à peine un chef d'entreprise sur trois a un plan de relève, informel dans la plupart des cas, la préparation afin d'assurer la pérennité de l'entreprise demeure un enjeu prioritaire pour Desjardins. Le Québec étant un territoire riche en PME, les investissements requis en vue d'assurer le transfert et la continuité d'entreprises se font de plus en plus nombreux. Grâce au programme Continuum de Desjardins, les professionnels de Desjardins Capital de risque agissent comme conseillers et peuvent accompagner les entrepreneurs pour un transfert harmonieux.

En 2006, plusieurs transactions de transfert d'entreprise ont été autorisées pour le compte de Capital régional et coopératif Desjardins. Parmi ces investissements, mentionnons :

- Gestion Placage RMH, de Saint-Augustin-de-Desmaures, spécialisée dans le placage au chrome par électrolyse, le traitement thermique des métaux et l'usinage. Ce dossier a été traité conjointement avec le Centre financier aux entreprises Caisses Desjardins des Hautes-Marées et a permis de financer le rachat complet des actions de l'actionnaire principal par les dirigeants en place ;
- CDM Papiers Décors, de Drummondville, une société qui fait le traitement de papiers pour meubles, armoires de cuisines, tablettes et rangement. La transaction, réalisée avec la Caisse Desjardins de Drummondville, a permis aux dirigeants de racheter à un groupe allemand l'entreprise québécoise qui était menacée de fermeture ;
- Galenova, de Saint-Hyacinthe, qui distribue des produits chimiques et du matériel pharmaceutique aux pharmaciens et aux professionnels de la santé du Québec. L'investissement, réalisé avec le Centre financier aux entreprises de la Yamaska, a permis à un cadre et à un acquéreur externe de procéder au rachat d'une entreprise très connue de la région ;
- Viandes CDS, de Chicoutimi, qui transforme et distribue de la viande et de la charcuterie. Cette transaction, réalisée avec le Centre financier aux entreprises Desjardins Saguenay, a permis à des cadres d'assurer la continuité de l'entreprise ;
- Fruits de Mer de l'Est du Québec (1998), de Matane, qui fait la transformation de la crevette nordique. L'investissement a permis au Centre financier aux entreprises Desjardins du Bas-Saint-Laurent d'attirer un nouveau compte au sein de Desjardins.

En matière de transfert de propriété, il importe de préciser que parmi les investissements réalisés au cours des dernières années, certaines entreprises connaissent une croissance digne de mention. C'est le cas de Groupe Canmec, du Saguenay, acquise par des dirigeants. En 2006, la société qui offre des services de conception, de fabrication, d'installation et de construction pour le secteur industriel, a réalisé une première mondiale avec un nouveau modèle de construction et de livraison de barres omnibus pour les alumineries pour la nouvelle usine d'Alcoa en Islande.

CIF Métal de Thetford Mines et Engrenage Provincial de Québec sont également deux entreprises régionales qui continuent à connaître du succès après un transfert de propriété à des cadres dirigeants. CIF Métal a d'ailleurs été reconnue pour sa performance en remportant le Prix Desjardins Transfert d'entreprise remis à une société qui a démontré une planification remarquable du processus et de l'élaboration d'un plan de relève efficace.

À Saguenay, Coupesag Laser Jet d'eau a connu une telle croissance que son jeune dirigeant a pu, après à peine cinq années, racheter la participation de Capital régional et coopératif Desjardins tout en dotant la région d'une entreprise pouvant ajouter de la valeur à l'industrie manufacturière régionale.

Mentionnons enfin Demtec, de Princeville, une société spécialisée dans la fabrication de maisons usinées et de panneaux. La continuité de cette entreprise familiale a été très bien assurée malgré la complexité de la transaction qui regroupait des cadres, des membres de la famille et un acquéreur externe.

TÉMOIGNAGE

« Contrairement à ce que certains peuvent penser, il peut être avantageux d'avoir deux partenaires financiers de la même institution. Comme les montages sont plus complexes que le financement traditionnel, lorsqu'il y a plus d'une institution financière, il peut y avoir des sons de cloche différents, ce qui retarde le cheminement du dossier. Dans notre cas, nous avons été enchantés du travail conjoint du Centre financier aux entreprises Rive-Sud de Boucherville et de Desjardins Capital de risque. »



René-Pierre Roussel

*René-Pierre Roussel, administrateur,
Les Reproductions BLB,
Boucherville*

TÉMOIGNAGE

« La participation de Desjardins a permis le transfert de propriété de trois entreprises en région, et ainsi de maintenir une propriété régionale. L'apport financier et stratégique de Desjardins s'est effectué sur différents plans. Il y a d'abord eu l'intervention de la Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray, du Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent, de Valeurs mobilières Desjardins et enfin de Desjardins Capital de risque. Chacun, à sa façon, a grandement favorisé tout le processus. »

*Gilles D'Amours, président,
Gestion Gilles D'Amours,
Cacouna*



TOUT DESJARDINS AU PROFIT DES ENTREPRISES

Desjardins Capital de risque a maintenu des relations privilégiées et soutenues, prioritairement avec les centres financiers aux entreprises, afin d'optimiser l'offre aux entrepreneurs québécois et la contribution aux objectifs d'affaires de Desjardins.

Dans la poursuite de cet objectif, une vaste présence régionale est assurée grâce à 24 bureaux d'affaires situés pour la plupart dans les locaux des centres financiers aux entreprises. Ce rapprochement permet une meilleure compréhension des besoins spécifiques à chaque marché, en plus de fournir aux entrepreneurs un guichet unique de financement traditionnel et de capital de risque.

C'est d'ailleurs dans cette foulée qu'a été déployé, dans tout le réseau des centres financiers aux entreprises, le produit Financement Privilège Desjardins. Outil financier combinant à la fois les caractéristiques d'un prêt et celles d'un financement par actions, il est offert exclusivement aux entreprises et coopératives dont l'institution financière principale est Desjardins.

Un total de 18 Financements Privilège ont été autorisés pour un montant de 7,4 M\$. Parmi ceux-ci, mentionnons :

- Scierie Gauthier Ltée, de La Baie, avec le Centre financier aux entreprises Desjardins Saguenay;
- Transfab Énergie, de Saint-Nicolas, avec le Centre financier aux entreprises Desjardins d'Arthabaska;
- Informatique Demers, Lambert, Desrochers, de Québec, avec le Centre financier aux entreprises Desjardins Charlesbourg;
- Multi X, de Coaticook, avec le Centre financier aux entreprises Desjardins de l'Estrie;
- Alliance Environnement, de Trois-Rivières, avec le Centre financier aux entreprises Desjardins de Trois-Rivières;
- Poste Express, de Québec, avec le Centre financier aux entreprises Desjardins Nord-Ouest Québec-Métro.

Signalons enfin qu'un tel climat de synergie prévaut aussi avec d'autres entités de Desjardins. C'est ainsi que diverses formes de participations conjointes ont mené à de nouveaux engagements, notamment avec Industries Spectra Premium de Boucherville, leader mondial dans la fabrication de réservoirs d'essence de remplacement destinés au marché de pièces automobiles et industrielles et leader canadien dans les marchés secondaires des radiateurs, des pièces de radiateurs et des condenseurs neufs. Un investissement a également été autorisé dans CLIC (*Canadian Lebanese Investment Corporation*) de Laval, le plus important transformateur de légumineuses au Canada qui se spécialise dans le conditionnement et la transformation de produits alimentaires ethniques.

UN IMPORTANT PARTENAIRE POUR LES COOPÉRATIVES

Desjardins étant une coopérative, il va sans dire que la création et le développement des entreprises coopératives occupe une place importante parmi ses préoccupations. C'est pourquoi les exigences en matière de financement des coopératives ont été adaptées en 2006, menant au lancement de quatre produits de financement dédiés à ce marché. À ce jour, 14 coopératives figurent au portefeuille de Capital régional et coopératif Desjardins, parmi lesquelles la Coopérative de travailleurs actionnaire Réseaux Positron de Montréal et la Coopérative des employés de Laser AMP de Granby.

Parmi les investissements de 2006, notons celui dans la Coopérative forestière Girardville, au Saguenay, réalisé conjointement avec la Fédération des caisses, le Centre financier aux entreprises Desjardins Maria-Chapdelaine et la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales. De plus, un réinvestissement a été autorisé dans la Coopérative funéraire de l'Estrie, en collaboration avec la Caisse Desjardins du Lac des Nations de Sherbrooke et le Centre financier aux entreprises Desjardins de l'Estrie.

TÉMOIGNAGE

« Lorsque nous sommes allés voir Desjardins Capital de risque pour le financement de notre complexe funéraire, leurs professionnels ont été très attentifs à nos besoins. Ils ont su évoluer avec notre projet, ajuster le financement à notre réalité et faire le pont avec le Centre financier aux entreprises de l'Estrie et notre Caisse du Lac des Nations de Sherbrooke afin de nous assurer d'un financement qui était tout a fait adapté à nos besoins. »

*Claude Roy, directeur général,
Coopérative funéraire de l'Estrie,
Sherbrooke*

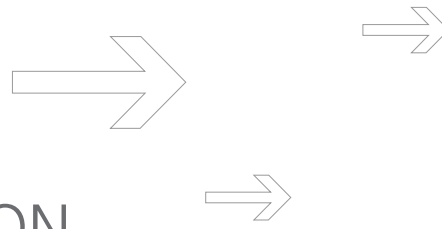


DES ENTREPRISES ASSOCIÉES QUI SE DISTINGUENT

Certaines des entreprises du portefeuille de Capital régional et coopératif Desjardins se sont particulièrement distinguées en cours d'année 2006.

Nos félicitations vont entre autres à :

- Technologies Miranda, dont le président Strath Goodship a été nommé lauréat de la catégorie Redressement d'entreprise du concours Le Grand Prix de l'entrepreneur 2006 d'Ernst & Young;
- CIF Métal, lauréate du Prix Transfert Desjardins, lors du concours Prix Entrepreneurs, Desjardins & Cie;
- Pensée et Mouvement Artificiels (A2M), qui s'est classée parmi les 50 sociétés technologiques ayant connu la plus forte croissance au Canada et les 50 sociétés les mieux gérées au Canada;
- Chronogen, gagnante du Prix de l'émergence 2006, de la Fondation Armand-Frappier;
- Ambrilia BioPharma, une société biopharmaceutique développant des traitements innovateurs dans les domaines de l'oncologie et des maladies infectieuses qui a conclu une entente de licence avec Merck & Co. pour les droits mondiaux sur le programme d'inhibiteur de protéase du VIH/SIDA d'Ambrilia;
- Resonant Medical, lauréate du Prix Genesis 2006, catégorie Innovation, de BioQuébec, dont le chef de la direction technologique, le Dr Tony Falco, a été proclamé innovateur de l'année au Gala de l'ADRIQ 2006.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS (AU 7 FÉVRIER 2007)



Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé des personnes suivantes :

01 ANDRÉ LACHAPELLE ⁽²⁾ ⁽⁴⁾

Président du conseil d'administration de la Société et Notaire, Étude Gagnon, Cantin, Lachapelle, Sasseville, Éthier, Riopel, Hébert, Lord

02 YVES LAVOIE ⁽²⁾ *

Vice-président du conseil d'administration de la Société et Administrateur de sociétés

03 GILBERT BEAULIEU ⁽⁴⁾

Secrétaire du conseil d'administration de la Société et Directeur général, Caisse Desjardins de Vaudeuil-Dorion

04 BRUNO MORIN

Directeur général de la Société et Premier vice-président, Fonds de placement et Services fiduciaires, Fédération des caisses Desjardins du Québec

05 LORRAIN BARRETTE, FCA ⁽¹⁾

Président, Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda

06 JEAN BOISVERT ⁽¹⁾ *

Président, Solvteq inc.

07 ÉVANGÉLISTE BOURDAGES ⁽³⁾

Président, Gestion Bourgade

08 SERGE COUSINEAU ⁽²⁾

Directeur général, Caisse Desjardins de Drummondville

09 CAMILLE FORTIER ⁽⁴⁾

Administrateur de sociétés

10 JOSÉE FORTIN, M.B.A. ⁽³⁾

Vice-présidente, Division industrielle, Julien inc.

11 PIERRE GAUVREAU, FCA ⁽¹⁾ ⁽³⁾

Administrateur de sociétés

12 HUGHES ST-PIERRE ⁽¹⁾

Administrateur de sociétés

13 CAROLE VOYZELLE ⁽²⁾

Présidente-directrice générale, Parc technologique du Québec métropolitain

(1) Membre du comité de vérification

(2) Membre du comité exécutif

(3) Membre du comité d'éthique et de déontologie

(4) Membre du comité de placements

* Sortant de charge et éligible à l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Tous les administrateurs sont nommés ou élus chaque année, conformément à la loi constitutive et aux Règlements généraux de la Société.

RELEVÉ DES PRÉSENCES ET RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 2006

NOMS	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ EXÉCUTIF	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ DE PLACEMENTS	COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	RÉMUNÉRATION TOTALE
BARRETTE, LORRAIN	10/10		5/5			21 800,00 \$
BEAULIEU, GILBERT	10/10			2/2		20 900,00 \$
BOISVERT, JEAN	10/10		5/5			22 600,00 \$
BOURDAGES, ÉVANGÉLISTE	8/10				5/5	26 900,00 \$
CHAMBERLAND, SERGES	3/3		1/1	1/1		6 525,00 \$
COUSINEAU, SERGE	9/10	5/5				21 900,00 \$
FORTIER, CAMILLE	9/10			2/2	2/2	20 600,00 \$
FORTIN, JOSÉE	9/10				2/3	18 600,00 \$
GAUVREAU, PIERRE	10/10	3/3	2/2		5/5	29 836,00 \$
LACHAPELLE, ANDRÉ	10/10	8/8		4/4		42 100,00 \$
LAFLAMME, JEAN				4/4		7 000,00 \$
LANDRY, JEAN-LUC				4/4		7 000,00 \$
LAVOIE, YVES	9/10	8/8		2/2		24 900,00 \$
MORIN, BRUNO * ⁽¹⁾	10/10					10 000,00 \$
ROQUET, LOUIS L. ⁽²⁾				2/4		6 000,00 \$
ST-PIERRE, HUGUES	6/7		1/2			12 709,00 \$
VOYZELLE, CAROLE	8/10	8/8				17 500,00 \$
NOMBRE DE RÉUNIONS	10	8	5	4	5	316 870,00 \$

NOTES AU LECTEUR

La rémunération inclut la formation des administrateurs et membres de comités.

M. Chamberland a quitté ses fonctions le 25 mars 2006. M. St-Pierre est entré en fonction le 1^{er} juin 2006.

* En ce qui a trait à la rémunération du directeur général, un montant forfaitaire annuel de 10 000 \$ est alloué.

La Société ne verse aucune autre rémunération, sous quelque forme que ce soit au directeur général.

⁽¹⁾ Rémunération versée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁽²⁾ Rémunération versée à Desjardins Capital de risque.

RAPPORT DE GESTION 2006

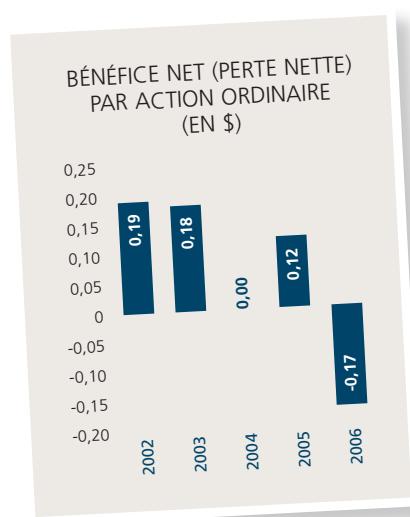
L'objectif du présent rapport de gestion est d'offrir une meilleure compréhension des activités de la Société. Il devrait être lu en parallèle avec ses états financiers annuels consolidés vérifiés et les notes afférentes. Ce document informatif contient l'analyse de la direction sur des énoncés prévisionnels. L'interprétation de cette analyse et de ces énoncés devrait être faite avec précaution puisque la direction fait souvent référence à des objectifs et à des stratégies qui comportent des risques et des incertitudes.

Étant donné la nature des activités de la Société, les risques et les incertitudes qui y sont liés pourraient faire en sorte que les résultats soient différents de ceux avancés dans de tels énoncés prévisionnels. La Société rejette toute intention ou toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prévisionnels sur la base de toute nouvelle information ou tout nouvel événement pouvant survenir.

La Société a clôturé son exercice 2006 avec une perte nette de 10,2 M\$ et un rendement négatif de 1,6 %, réduisant ainsi l'actif net par action ordinaire de 10,37 \$ à 10,21 \$ sur la base du nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice. Les souscriptions recueillies se sont élevées à 79,5 M\$ et l'actif net a ainsi atteint 654,6 M\$. Le nombre d'actionnaires au 31 décembre 2006 était de 118 250, en hausse de 2,4 % par rapport à 2005. Le coût des investissements à impact économique québécois réalisés ou engagés atteint plus de 417 M\$ dont près de 312 M\$ ont été déboursés.

Le rendement de la Société s'explique principalement par la contribution de ses deux catégories d'actif, les titres à revenus fixes et les titres en actions. Les obligations et les liquidités du portefeuille de placements ainsi que les débetures et avances du portefeuille d'investissements constituent les titres à revenus fixes. Le rendement de cette catégorie d'actif est demeuré stable en 2006 par rapport à 2005 et s'établit à 5,1 %.

La catégorie des titres en actions est principalement composée des actions du portefeuille d'investissements. Les titres en actions ont généré un rendement négatif de 7,4 % en 2006, principalement en raison de pertes à la cession d'investissements. En 2005, le succès remporté par le premier appel public à l'épargne d'une entreprise avait permis de générer un rendement de 7,1 %.



**RENDEMENT PAR CATÉGORIE D'ACTIF,
SUR UNE BASE DÉBOURSÉE**

	2006	2005
	%	%
Titres à revenu fixe	5,1	5,1
Titres en actions	(7,4)	7,1
Ensemble du portefeuille	2,1	5,5
Charges et impôts, nets des droits d'adhésion et de la part de l'actionnaire sans contrôle	(3,7)	(4,3)
Rendement de la Société	(1,6)	1,2

**VARIATION DE L'ACTIF NET
PAR ACTION ORDINAIRE**

	2006	2005
	\$	\$
Actif net au début	10,37	10,25
Intérêts, dividendes et honoraires de négociation	0,49	0,41
Gains (pertes) réalisés	(0,21)	0,18
Variations des plus-values (moins-values) non réalisées	(0,06)	(0,03)
Charges, nettes des droits d'adhésion Impôts et taxe sur le capital	(0,40)	(0,38)
	0,00	(0,06)
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation	(0,17)	0,12
Écart attribuable à l'émission et aux rachats d'actions et à la part de l'actionnaire sans contrôle	0,01	0,00
Actif net à la fin	10,21	10,37

Au 31 décembre 2006, la Société respecte l'ensemble des normes fixées par sa loi constitutive. Bien que la Société ait comme objectif d'obtenir un rendement optimal de ses activités, le maintien de la valeur par action à un niveau supérieur à la valeur d'émission initiale de 10 \$ par action et une contribution significative au développement économique du Québec demeurent ses priorités.

Une gestion prudente du portefeuille de placements combinée à la valorisation des entreprises partenaires au sein du portefeuille d'investissements à impact économique québécois sont les éléments clés qui permettront à la Société d'offrir un rendement attrayant à long terme à ses actionnaires.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

C'est en 2006 que la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont finalement pris une pause dans leur cycle de resserrement des conditions monétaires. Débutés respectivement à l'automne et en début d'été 2004, ces cycles de resserrement ont vu la Banque du Canada hausser son taux de référence de 225 points de base (pb) pour le faire passer de 2,00 % à 4,25 %, alors que la Réserve fédérale l'a haussé 21 fois consécutives, le faisant ainsi passer de 1,00 % à 5,25 %. Les taux d'intérêt à terme de 10 ans ont augmenté d'à peine 20 pb du côté canadien en 2006 pour atteindre 4,09 % en fin d'année, alors qu'ils n'augmentaient que de 30 pb du côté américain pour atteindre 4,70 % en fin de 2006. Cependant, en cours d'exercice, ces taux ont connu plusieurs variations brusques, apportant ainsi une plus grande volatilité aux résultats de la Société.

Au Canada, la croissance du PIB réel fut appréciable à près de 2,7 %. Cependant, les économies de l'Ouest, toujours propulsées par des prix élevés du pétrole, ont fortement crû, alors que celles de l'Ontario et du Québec ont été davantage touchées par l'impact de l'appréciation du dollar canadien sur les importants secteurs manufacturiers de ces deux provinces. Le marché de l'emploi est demeuré vigoureux avec la création au pays de près de 345 000 nouveaux emplois. L'inflation est demeurée sous contrôle, la demande intérieure totale vigoureuse, aidée par un marché de l'immobilier poursuivant sa croissance importante des dernières années.

Après un début d'année vigoureux avec un taux de croissance annualisé du PIB réel de 5,6 % au premier trimestre de 2006, l'économie américaine s'est légèrement essoufflée pour atteindre un taux de croissance du PIB réel de 3,3 % pour l'ensemble de l'année, une performance près de son potentiel. Le marché de l'emploi a bénéficié de cette croissance avec la création de 1,8 million de nouveaux emplois. Par contre, l'inflation est demeurée à un niveau légèrement supérieur à celui souhaité par la Réserve fédérale à long terme.

Après s'être fortement appréciée de près de 5 % face à la devise américaine au printemps, la devise canadienne s'est dépréciée en fin d'année pour terminer 2006 au niveau où elle l'avait débutée. Le fait que la croissance économique canadienne ait montré davantage de signes de faiblesse que l'économie américaine n'est pas étranger à cette sous-performance en fin d'année. Du côté des marchés boursiers, l'année 2006 fut une autre excellente cuvée avec une croissance de 17,3 % de l'indice S&P/TSX et une croissance de 15,8 % de l'indice S&P 500.

L'impact à rebours de l'appréciation importante et rapide de la devise canadienne au cours des dernières années s'est fait sentir au sein du portefeuille d'investissements de Capital régional et coopératif Desjardins en 2006. Ainsi, plusieurs entreprises liées au secteur de l'exportation ont dû s'ajuster rapidement à cette nouvelle donne et certaines en ont souffert. On ne peut également passer sous silence les difficultés éprouvées par différents secteurs liés à l'industrie forestière et l'industrie agroalimentaire. La Société, en tant que partenaire de plusieurs de ces entreprises, a été éprouvée par l'environnement économique dans ces industries.

PERSPECTIVES

Pour 2007, deux éléments principaux ayant un impact important sur la croissance économique canadienne et américaine retiennent notre attention :

- La capacité d'ajustement des compagnies canadiennes face aux hausses passées de la devise canadienne par rapport à la devise américaine;
- L'impact combiné des hausses passées des taux d'intérêt et d'un marché américain de l'immobilier en phase de ralentissement sur la capacité de consommation des Américains.

Depuis un sommet en termes réels de 74 G\$ en début de 2002, le solde commercial canadien s'est fortement détérioré pour atteindre un déficit de 23 G\$ au troisième trimestre de 2006. Le marché de l'exportation nette, historiquement source de croissance pour le PIB réel canadien, a fortement souffert de l'appréciation de la devise canadienne. Combinés avec la forte compétition des marchés extérieurs, les chiffres actuellement disponibles ne laissent entrevoir aucun retournement de tendance des exportations nettes au cours des prochains mois. Comme depuis plusieurs années, les consommateurs canadiens devront être à la source de la croissance du PIB.

Pour ce qui est des hausses passées des taux d'intérêt et du ralentissement du marché de l'immobilier américain, il faudra voir l'impact de ces éléments sur le consommateur américain. Dans un contexte de taux d'épargne négatif depuis 2005, de salaires réels qui augmentent à des taux contenus, d'ajustement à la hausse du service de la dette hypothécaire des ménages et de la capacité réduite d'utiliser la plus-value des résidences pour financer les dépenses de consommation courantes, la question est de savoir si le consommateur américain détient toujours les moyens de consommer. L'ampleur des ralentissements économiques prévus au Canada et aux États-Unis en 2007 en dépendra.

Avec le ralentissement économique prévu au Canada et aux États-Unis en première moitié d'année et avec une inflation qui devrait demeurer à l'intérieur des cibles des banques centrales, les autorités monétaires pourraient disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour abaisser à une ou deux reprises leurs taux directeurs d'ici l'automne 2007.

Pour les entreprises partenaires de la Société qui auront su passer au travers de la forte appréciation de la devise canadienne et des difficultés liées au secteur manufacturier, l'avenir semble plus prometteur. Non seulement pourront-elles s'accaparer de nouvelles parts de marché, mais elles pourront se porter acquéreur à meilleur coût d'équipements leur permettant de hausser leur productivité. Elles auront également l'occasion de participer à la consolidation de certains segments de leur industrie.

MARCHÉ DU CAPITAL DE RISQUE

Après avoir connu une baisse des investissements de 11 % en 2005, l'industrie du capital de risque au Québec a connu un accroissement de ses activités en 2006 alors que les investissements ont enregistré une augmentation de 9 % pour totaliser 603 M\$. Pour la même période, les activités dans l'ensemble du Canada et des États-Unis sont demeurées relativement stables. Le secteur des sciences de la vie a été le secteur le plus actif puisqu'il s'est accaparé 44 % des capitaux investis. Les investisseurs semblent avoir repris confiance dans les entreprises de logiciels, le secteur des technologies de l'information n'ayant pas fléchi par rapport à 2005 avec des investissements totalisant 217 M\$ en 2006.

Par ailleurs, la participation des fonds américains et étrangers a continué d'être marquante, ceux-ci participant habituellement aux transactions plus importantes. Leurs contributions ont favorisé l'augmentation de la moyenne des transactions, qui a été de 3,4 M\$ par investissement en 2006 comparativement à 2,1 M\$ en 2005.

Quant aux fonds d'intervention en économie régional (FIER), l'implantation graduelle s'est poursuivie en 2006. Les participations de FIER Partenaires dans les fonds spécialisés commencent à porter des fruits. Bien que les entreprises à un stade plus avancé attirent encore la plus grande portion des investissements, il semble y avoir de plus en plus d'intérêt des investisseurs pour les sociétés en démarrage. L'activité d'investissement dans des entreprises en démarrage a presque doublé en 2006, passant de 55 M\$ en 2005 à 108 M\$ en 2006.

Il est important de signaler qu'au Québec, un territoire riche en PME, les financements et investissements requis en vue d'assurer le transfert et la continuité d'entreprises se font de plus en plus nombreux. Tous les grands joueurs offrent d'ailleurs des programmes et produits adaptés à ce créneau.

Le Québec a réussi à attirer sa large part des fonds disponibles pour le capital de risque avec une récolte de plus de 67 % des fonds canadiens. Ces montants, jumelés à l'augmentation des investissements moyens, sont de bon augure en 2007 pour les entreprises situées au Québec. Précisons que Montréal a encore attiré la plus grande part des investissements au Québec alors que les trois quarts des investissements y ont été effectués, comparativement à 64 % en 2005.

CONVENTIONS COMPTABLES

CONSOLIDATION

Le 4 juillet 2005, la Société a participé à la formation de Desjardins – Innovatech S.E.C. par une mise de fonds de 30 M\$ pour des parts représentant un intérêt de commanditaire de 53,1 %. Le deuxième commanditaire, Société Innovatech Régions ressources, a contribué à la formation par l'apport d'un portefeuille d'investissements. En 2006, la Société a injecté une mise de fonds additionnelle de 20 M\$, portant ainsi son intérêt de commanditaire à 66,1 %. La Société consolide Desjardins – Innovatech S.E.C. dans ses états financiers. Les informations financières au rapport de gestion sont donc présentées sur une base consolidée.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et charges comptabilisés pour l'exercice présenté.

Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

L'établissement de la juste valeur du portefeuille des investissements à impact économique québécois se fait sur une base semestrielle selon une méthodologie recommandée par le comité d'évaluation du portefeuille du gestionnaire et approuvée par le conseil d'administration de la Société. La direction du gestionnaire prépare un dossier d'évaluation détaillé et une équipe d'employés spécialisés en évaluation d'entreprises participe au processus de l'établissement de la juste valeur. Dans la préparation des analyses, la direction a recours, au besoin, à un expert externe en évaluation d'entreprises. Le dossier est par la suite soumis à un comité consultatif d'évaluation du portefeuille du gestionnaire. Ce comité est composé d'un administrateur du gestionnaire, d'un administrateur de la Société ainsi que d'un membre externe. Un expert externe en évaluation d'entreprises assiste également aux réunions. Ce comité reçoit le dossier, en discute, s'assure du caractère raisonnable en s'appuyant, au besoin, sur l'avis d'experts externes, et recommande le résultat final au conseil d'administration de la Société.

En vertu de la méthodologie d'évaluation du portefeuille mise en place par le gestionnaire, la technique d'évaluation à utiliser est déterminée selon un ordre hiérarchique, à savoir :

- fondée sur la valeur au marché pour les sociétés publiques pour lesquelles un marché actif existe;
- fondée sur une transaction récente de moins de 12 mois, s'il y a lieu;
- fondée sur une méthode d'évaluation dans les autres cas.

La méthode d'évaluation retenue dans les autres cas est fonction de la nature des activités de l'entreprise, de son stade de développement, de ses résultats financiers et de l'évolution qualitative de ses activités.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2005, la Société a modifié la méthode de comptabilisation des placements et a adopté la comptabilisation à la juste valeur afin de se conformer aux nouvelles normes comptables en vigueur. Ceci a eu pour effet d'augmenter le solde des placements et de la plus-value (moins-value) non réalisée de 1,5 M\$, de diminuer le solde des impôts futurs de 0,3 M\$ et d'augmenter l'actif net par action ordinaire de 0,03 \$, pour le porter à 10,28 \$ au 1^{er} janvier 2005. L'adoption de la juste valeur comme base d'évaluation apporte plus de fluctuations aux résultats de la Société ainsi qu'à la valeur de l'actif net par action, puisque la valeur du portefeuille de placements est directement tributaire de l'évolution des taux d'intérêt dans les marchés.

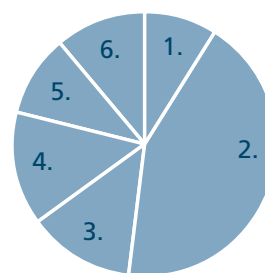
En janvier 2005, l'ICCA a publié des nouvelles normes comptables : le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu* et le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. Ces nouveaux chapitres sont en vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles commençant après le 1^{er} octobre 2006 et fournissent un ensemble d'instructions sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers. De plus, ces sections présentent un nouvel élément de capitaux propres faisant référence au résultat étendu. La Société est une société de placement et l'application de ces chapitres sera restreinte à certains éléments. Nous ne prévoyons pas que ces nouvelles recommandations auront un effet important sur les résultats consolidés de la Société et sa situation financière.

INVESTISSEMENTS

Des déboursés de l'ordre de 86,0 M\$ réalisés au cours de l'exercice 2006 ainsi que des produits de cession perçus de 20,0 M\$ ont permis de clore l'exercice avec des investissements dont la juste valeur totale atteignait 293,4 M\$ au 31 décembre 2006 sur une base consolidée.

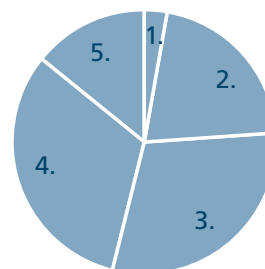
De temps à autre, le gestionnaire met l'accent dans son développement des affaires sur certains secteurs d'activité économique ou sur des entreprises à un stade de développement différent afin de procéder au balancement du portefeuille d'investissements. La gamme des instruments financiers utilisés peut également différer afin de générer à la fois un rendement à court terme et un rendement à long terme pour les actionnaires de la Société.

L'appréciation de la diversification du portefeuille doit se faire en ajoutant les fonds engagés mais non déboursés au solde des investissements à la juste valeur. Au 31 décembre 2006, le portefeuille d'investissements se répartissait ainsi par secteur et par stade de développement :



RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS TOTAUX À LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2006

1.	9 %	... Coopératives
2.	43 %	... Industriel
3.	13 %	... Santé et Biotechnologies
4.	14 %	... Fonds d'investissement
5.	10 %	... Technologies de l'information
6.	11 %	... Télécommunications



RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS TOTAUX À LA JUSTE VALEUR PAR STADE DE DÉVELOPPEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2006

1.	3 %	... Prédémarrage
2.	21 %	... Démarrage
3.	30 %	... Expansion
4.	32 %	... Maturité
5.	14 %	... Fonds d'investissement

L'activité d'investissement doit également être mesurée en y incluant la variation des fonds engagés mais non déboursés. Au cours de l'exercice 2006, les nouveaux engagements ont été de 126,6 M\$ dont 86,0 M\$ ont été déboursés, comparativement à 116,5 M\$ et 112,1 M\$ respectivement en 2005.

Les activités d'investissement ont atteint un volume annuel récurrent qui permettra à la Société de continuer de satisfaire aux exigences d'investissement établies par la Loi et ce, malgré des cessions d'investissements qui seront de plus en plus élevées en raison de l'importance que prennent les débentures dans ce portefeuille.

Les engagements totaux au coût au 31 décembre 2006 s'élevaient à 417,5 M\$ dans 209 entreprises dont 311,9 M\$ ont été déboursés dans 186 entreprises en portefeuille. Les engagements sont répartis par région de la façon suivante :

ENGAGEMENTS PAR RÉGION	Coût		Nombre d'entreprises / de fonds
	M\$	%	
Abitibi-Témiscamingue*	3,4	0,8	8
Bas-Saint-Laurent*	20,8	5,0	19
Capitale-Nationale	36,8	8,8	20
Centre-du-Québec	2,4	0,6	2
Chaudière-Appalaches	7,6	1,8	13
Côte-Nord*	3,4	0,8	1
Estrie	53,1	12,7	17
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*	6,2	1,5	9
Lanaudière	3,1	0,7	4
Laurentides	3,1	0,7	4
Laval	10,3	2,5	6
Mauricie*	11,9	2,9	8
Montréal	27,8	6,7	14
Montréal	138,7	33,2	37
Outaouais	3,9	0,9	6
Saguenay-Lac-Saint-Jean*	29,5	7,1	34
Fonds d'investissement	55,2	13,2	5
Hors Québec	0,3	0,1	2
Total	417,5	100,0	209

* Régions ressources

PRODUITS GÉNÉRÉS PAR LES INVESTISSEMENTS

(en milliers de \$)

	2006	2005
Produits courants	13 492	7 474
Plus-values (moins-values) réalisées ou non	(16 915)	5 366
	(3 423)	12 840

Les produits courants sont composés des intérêts, dividendes et honoraires de négociation relatifs aux investissements de capital de risque. L'augmentation des produits courants s'explique principalement par l'augmentation du solde moyen des débentures, faisant ainsi doubler les produits d'intérêt en 2006 comparativement à 2005.

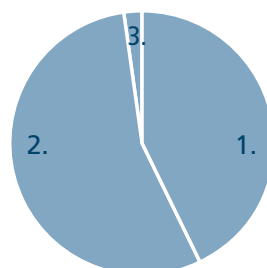
La Société comptabilise ses investissements à impact économique québécois à la juste valeur. Au cours de l'exercice 2006, deux revues complètes du portefeuille ont été effectuées, une pour le semestre se terminant le 30 juin, et l'autre pour le semestre se terminant le 31 décembre 2006. Ces dernières ont entraîné un ajustement de l'évaluation de 82 investissements. Compte tenu de l'incidence de la perte à la cession d'investissements à impact économique québécois de 13,7 M\$, la Société a enregistré aux résultats de l'exercice une augmentation de la moins-value non réalisée de 3,2 M\$ pour une moins-value cumulative du portefeuille de 18,5 M\$ présentée au bilan du 31 décembre 2006.

L'évaluation à la juste valeur du portefeuille d'investissements a eu des répercussions négatives sur les résultats de la Société, alors que celle-ci achève la phase de constitution de son portefeuille d'investissements. Étant donné la nature même des activités de la Société, soit des investissements en capital de risque dans de petites et moyennes entreprises, les difficultés sont plus susceptibles de survenir durant la phase de constitution du portefeuille d'investissements, alors que les succès se réaliseront plus probablement dans la phase de matérialisation vers le dernier tiers du cycle de vie du fonds estimé d'une durée normale de dix à quinze ans. Par conséquent, la perspective de rendement positif du portefeuille doit normalement être envisagée quand l'âge moyen des investissements atteindra cinq à huit ans. En 2005, la Société avait pu bénéficier du succès remporté par le premier appel public à l'épargne de l'entreprise Technologies Miranda, permettant ainsi aux activités d'investissement de générer des plus-values de 5,4 M\$. De tels succès ne sont pas habituels pour un portefeuille aussi jeune que celui de la Société. Au 31 décembre 2006, l'âge moyen du portefeuille de la Société était inférieur à trois ans.

En 2007, le principal objectif lié aux investissements de la Société pour son gestionnaire sera d'optimiser la valorisation des entreprises partenaires actuellement en portefeuille afin de permettre la génération de plus-values futures.

PLACEMENTS

La gestion du portefeuille de placements s'applique à la partie de l'actif qui n'est pas dédiée aux investissements à impact économique québécois, y compris les liquidités temporairement disponibles avant leur investissement au sein des entreprises.



RÉPARTITION DE L'ACTIF TOTAL
AU 31 DÉCEMBRE 2006

1. 43,01 % ... Investissements
2. 54,81 % ... Placements
3. 2,18 % ... Autres

Au 31 décembre 2006, le portefeuille de placements (incluant la trésorerie et équivalents) de la Société totalisait 373,9 M\$ comparativement à 362,9 M\$ au 31 décembre 2005. Ces sommes étaient placées principalement sur le marché obligataire, dans des titres offrant une grande liquidité et un faible risque de crédit. Au 31 décembre 2006, près de 70 % des titres détenus en portefeuille possédaient une garantie gouvernementale. La Société anticipe que la proportion du portefeuille de placements par rapport à l'actif total, qui représente actuellement près de 55 %, devrait être réduite dès 2007 et se stabiliser graduellement aux environs de 40 % afin d'accroître les investissements à impact économique québécois qui sont au cœur de sa mission.

En plus de répondre à son mandat législatif de développement des régions et des coopératives, ainsi qu'à celui du développement économique du Québec en général, la Société désire maximiser le rendement total obtenu par ses actionnaires, tout en réduisant le risque de perte à terme sur leur capital. En utilisant une approche globale de gestion de portefeuille, la Société considère son portefeuille d'investissements à impact économique québécois et son portefeuille de placements de façon conjointe. Cette approche de gestion permet à la Société d'obtenir un portefeuille global équilibré dont la performance sera soutenue, peu importe les différents scénarios économiques possibles tout au long de la période de détention des actionnaires.

Afin d'atteindre ses objectifs, la Société a choisi d'utiliser une approche de gestion globale de ses fonds qui est différente de celle des fonds mutuels et qui s'apparente davantage à une approche de trésorerie ou de fonds de pension. La Société utilise une approche où l'échéance moyenne de ses actifs totaux est appariée avec l'échéance moyenne de ses sorties de fonds prévues.

Certaines particularités législatives, auxquelles est soumise la Société, de même que la composition du portefeuille d'investissements à impact économique québécois, sont prises en considération avant d'arrêter un choix définitif sur les actifs composant le portefeuille de placements. Les principaux éléments considérés sont les suivants :

- Les actionnaires de la Société doivent détenir leurs actions pour une période minimale de sept ans;
- Les investissements à impact économique québécois ont des échéances d'investissement cibles de cinq à huit ans et sont généralement peu liquides et plus risqués;
- La performance des investissements au sein d'entreprises admissibles tend à être liée aux cycles économiques;
- La Société est assujettie à la taxe sur le capital et à l'impôt sur le revenu des entreprises.

Afin de bonifier la performance totale des portefeuilles, le gestionnaire dispose également d'une latitude pour prendre des positions de marché en utilisant les mêmes instruments financiers que ceux permis par la politique de placements tout en faisant usage d'opérations d'achat-rachat. Effectuées dans un portefeuille de superposition, les limites de risques potentiels de ces transactions sont définies et encadrées par le comité de placements de la Société et suivies quotidiennement par le gestionnaire. Au 31 décembre 2006, la Société n'avait aucune position de marché. En 2007, d'autres catégories d'actif seront envisagées afin d'augmenter les perspectives de rendement du portefeuille de placements tout en maintenant le risque de ce portefeuille à un niveau raisonnable.

La Société fait principalement affaires avec Caisse centrale Desjardins, Valeurs mobilières Desjardins et Fiducie Desjardins dans le cadre de la gestion de ses placements et liquidités.

PRODUITS GÉNÉRÉS PAR LES PLACEMENTS

(en milliers de \$)

	2006	2005
Produits courants	16 692	15 295
Plus-values (moins-values) réalisées ou non	654	2 720
	17 346	18 015

Les produits courants sont composés des intérêts et dividendes sur les placements. Les revenus d'intérêts tirés principalement des placements en obligations sont reconnus au taux effectif de l'obligation au moment de l'acquisition. Les gains à la cession sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût non amorti, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de la période en cours.

Les placements contribuent encore de façon importante aux produits d'exploitation de la Société, et ce malgré la faiblesse des taux d'intérêt depuis sa création. Leur contribution s'élève à 17,3 M\$ en 2006 comparativement à 18,0 M\$ en 2005. L'augmentation des produits courants s'explique principalement par l'augmentation du taux moyen effectif des obligations qui est passé de 4,13 % à 4,30 % au 31 décembre 2006. Une hausse soudaine des taux d'intérêt au début de 2006 s'est résorbée par la suite et les taux d'intérêt au 31 décembre 2006 étaient inférieurs de seulement 6 pb à ceux au 31 décembre 2005. Le portefeuille n'a donc pas pu bénéficier de plus-values aussi importantes qu'en 2005.

SOUSCRIPTION

La Société offre de souscrire à ses actions uniquement à travers le réseau des caisses Desjardins. Au 31 décembre 2006, ce réseau de distribution était constitué de 516 caisses Desjardins et de 861 centres de service pour un total de 1 377 points d'accès.

La Société est autorisée à accroître son capital à raison de 150 M\$ par période de capitalisation, jusqu'à concurrence de 1 325 M\$ d'ici le 28 février 2011, date de la fin de la dernière période de capitalisation. Cependant, au cours des trois dernières périodes de capitalisation, la Société pourra émettre, pour atteindre son capital autorisé, des actions pour un montant supérieur à 150 M\$ puisqu'elle devra procéder au rachat des actions émises depuis au moins sept ans pour les actionnaires qui en feront la demande. Chaque période de capitalisation, d'une durée de douze mois, débute le 1^{er} mars. Un impôt spécial est payable par la Société en cas de non-respect de ces limites. Des mécanismes de contrôle ont été mis en place par la Société afin d'en assurer le respect.

La souscription d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 35 % (50 % avant le 24 mars 2006) de l'ensemble des montants souscrits annuellement, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 875 \$ (1 250 \$ avant le 24 mars 2006). Notons cependant qu'un investisseur qui a déjà demandé le rachat d'actions de la Société ne pourra plus bénéficier à nouveau de ce crédit d'impôt lorsqu'il souscrit à d'autres actions.

Les souscriptions recueillies se sont élevées à 79,5 M\$ au cours de l'exercice 2006 comparativement à 100,6 M\$ pour l'exercice 2005. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse dont les principaux sont le retard du début de l'émission au 30 mai 2006, la période estivale étant peu propice à la planification financière et fiscale des actionnaires, ainsi que la réduction du taux de crédit d'impôt annoncée le 24 mars 2006. Malgré ceci, le nombre d'actionnaires a continué de progresser pour atteindre 118 250 au 31 décembre 2006 comparativement à 115 456 au 31 décembre 2005. Le capital-actions a donc été porté à 650,2 M\$ en tenant compte des rachats d'actions ordinaires qui se sont élevés à 1,4 M\$. Au 31 décembre 2006, 64 139 488 actions ordinaires de la Société étaient en circulation.

Les revenus tirés des droits d'adhésion, lesquels sont exigés de tout actionnaire à l'ouverture ou la fermeture de son compte, sont en relation directe avec l'évolution du nombre d'actionnaires de la Société et sont restés stables en 2006 à 0,2 M\$.

La Société a comme politique de réinvestir les revenus annuels générés par ses opérations et de ne pas verser de dividende à ses actionnaires afin d'augmenter son capital disponible à l'investissement dans les entités admissibles et de créer une plus-value pour les actions.

HISTORIQUE DES ÉMISSIONS DE CAPITAL

Année d'émission	Prix d'émission \$	Émission de capital M\$	Année de début des rachats
2001	10,00	79,1	2008
2002	10,00	129,3	2009
2003	10,12 et 10,24	164,5	2010
2004	10,25	101,7	2011
2005	10,25	100,6	2012
2006	10,37 et 10,21	79,5	2013

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de l'exercice 2006, la Société a investi 86,0 M\$ (112,1 M\$ en 2005) dans des entreprises québécoises et, pour ce faire, elle a utilisé principalement les flux de trésorerie liés à la souscription ainsi que les flux de trésorerie provenant de la cession de certains investissements. Au 31 décembre 2006, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 40,6 M\$ comparativement à 10,6 M\$ au 31 décembre 2005 en raison de l'importance des engagements relatifs au portefeuille d'investissements pour lesquels les paiements exigibles au cours de l'exercice 2007 sont estimés à 66,6 M\$. La Société estime que les activités d'exploitation et de financement permettront de combler la différence.

Compte tenu de son approche de gestion des placements où l'échéance moyenne des actifs totaux de la Société est appariée avec l'échéance moyenne de ses sorties de fonds prévues, la Société ne prévoit aucun manque de liquidités à court et à moyen terme et prévoit ainsi être en mesure de procéder au rachat des actions émises depuis au moins sept ans pour les actionnaires qui en feront la demande à compter de novembre 2008.

CHARGES

CHARGES

(en milliers de \$)	2006	2005
Frais de gestion	20 709	17 637
Autres frais d'exploitation	1 437	1 044
Frais de fiduciaire	1 713	1 690
Autres frais de services aux actionnaires	265	194
Taxe sur le capital	286	536
Amortissement des logiciels	735	735
	25 145	21 836

LES FRAIS D'EXPLOITATION

Les frais de gestion encourus au cours de l'exercice 2006 représentent 20,7 M\$, soit 93,5 % du total des frais d'exploitation de 22,1 M\$, comparativement à 17,6 M\$, soit 94,4 % du total des frais d'exploitation en 2005.

La base de facturation est comparable d'une période à l'autre, aucune modification n'ayant été apportée à la convention de gestion. Les frais de gestion équivalent à 3 % de la valeur nette moyenne des actifs non consolidés de la Société. Un ajustement aux honoraires de gestion de la Société est apporté afin d'éviter la double facturation sur la participation de la Société dans Desjardins – Innovatech S.E.C. Par ailleurs, le pourcentage de frais de gestion sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice suivant celui où la valeur nette des actifs aura atteint 750 M\$. En vertu de l'accroissement de capital annuel autorisé, soit 150 M\$, la Société envisage que ce taux réduit sera appliqué à compter de l'exercice 2008.

Desjardins – Innovatech S.E.C., une filiale de la Société, est gérée et exploitée par son commandité, qui est également le gestionnaire de la Société. Desjardins – Innovatech S.E.C. s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle de ses actifs, déduction faite de la provision pour caution. Une rémunération additionnelle égale à 20 % du rendement attribué aux commanditaires au-delà d'un rendement de base annuel moyen de 7,5 % est payable lors de la liquidation de la société en commandite.

LES SERVICES AUX ACTIONNAIRES

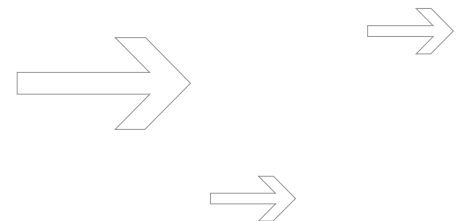
La Société a confié à Fiducie Desjardins inc. le mandat de tenir ses registres d'actionnaires et de transférer des actions. Celle-ci agit aussi comme intermédiaire pour divers services de soutien aux actionnaires et représente, depuis le début des activités de la Société, la principale composante de la charge à l'égard des services rendus aux actionnaires. Ainsi, pour 2006, les services rendus par cette dernière se sont élevés à 1,7 M\$, soit 86,6 % des frais liés aux services aux actionnaires, un niveau comparable à 2005. La Société estime que les frais de fiduciaire se sont stabilisés à un niveau récurrent puisque le nombre d'actionnaires varie maintenant peu d'un exercice à l'autre.

La Société a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec les activités relatives à la distribution de ses actions dans le réseau des caisses Desjardins. Outre le remboursement de certains frais directs, aucune commission ou autre forme de rémunération n'est payable à qui que ce soit pour la distribution des actions de la Société.

TAXE SUR LE CAPITAL ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le choix de titres admissibles à la déduction pour placements dans le calcul de la taxe sur le capital au Québec a permis de minimiser les charges fiscales, et ce, tout en assurant à la fois une diversité et une sécurité des placements. Aux 31 décembre 2005 et 2006, l'ensemble du portefeuille de placements était constitué de placements admissibles aux fins du calcul de la taxe sur le capital au Québec. Cependant, certains investissements à impact économique québécois n'étaient pas considérés comme placements admissibles.

Les impôts sur les bénéfices ont réduit la perte avant impôts de 0,6 M\$ en 2006 comparativement à une charge fiscale de 2,7 M\$ en 2005. Outre les impôts exigibles, les impôts futurs constituent une composante importante de la charge d'impôts. La nature des produits a également une influence importante puisque le gain en capital n'est pas imposé au même taux que les revenus d'entreprise. De plus, l'impôt des grandes sociétés au fédéral a été aboli en 2006. Une charge d'impôts de 0,5 M\$ avait été enregistrée à cet égard en 2005.



NORMES FIXÉES PAR LA LOI

Selon les normes fixées par la Loi et applicables à compter de l'exercice financier 2006, la part des investissements admissibles moyens de la Société, sur une base non consolidée, doit représenter au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent. De plus, une partie représentant au moins 35 % de ce pourcentage (60 %) doit être investie dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles. Si ces normes n'étaient pas respectées, des pénalités devraient être assumées par la Société.

Au cours de l'exercice, la Loi a été modifiée pour intégrer des changements annoncés précédemment ainsi que pour apporter des précisions et ajustements supplémentaires annoncés dans le budget 2006-2007. L'ensemble de ces modifications a eu pour effet d'élargir l'univers des investissements admissibles et, dans certains cas, de permettre d'inclure aux calculs des normes une part plus importante de sommes engagées mais non déboursées.

Au 31 décembre 2006, la Société avait dépassé de 12 % la cible réglementaire pour l'ensemble des investissements admissibles et avait également dépassé les attentes de 30 % pour les investissements dans des coopératives et dans les régions ressources.

La Société compte continuer d'atteindre ses objectifs d'investissement, entre autres, en assurant sa présence dans toutes les régions du Québec par les 24 bureaux d'affaires de son gestionnaire.

Au bilan consolidé, la portion déboursée des investissements admissibles est regroupée aux autres investissements non admissibles à l'intérieur du poste « Investissements à impact économique québécois », alors que la portion des fonds engagés mais non déboursés est présentée par voie de note à la note 5c). Enfin, un « relevé non consolidé du coût des investissements à impact économique québécois », qui fournit de l'information quant aux investissements consentis à chacune des entreprises partenaires, est également présenté dans ce rapport annuel.

GESTION DES RISQUES

GOVERNANCE DES RISQUES

Tout comme pour les actifs composant les différents portefeuilles, la gestion des risques est effectuée de façon globale et prend en considération tous les engagements contractuels de la Société. Ainsi, des comités voient au suivi et à l'encadrement des différents risques. Une partie de la gouvernance des risques est assumée par le gestionnaire de la Société.

Comité exécutif

Le comité exécutif a l'autorité et exerce tous les pouvoirs du conseil d'administration pour l'administration des affaires de la Société, à l'exception des pouvoirs qui, en vertu de la Loi, doivent être exercés par le conseil d'administration. Il assume la supervision du processus d'évaluation annuelle de l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités ainsi que de la performance des administrateurs. Il a également pour mission d'interpréter et d'appliquer la politique d'achat de gré à gré. De plus, il reçoit trimestriellement du gestionnaire de la Société la liste des dossiers problématiques avec les mesures prises pour redresser la situation.

Comité de placements

Le comité de placements recommande les stratégies de placements ainsi que les limites encadrant la gestion des risques du portefeuille de placements. Il voit également au respect de la politique de placements autorisée par le conseil d'administration. Il veille à ce que l'encadrement adopté assure la bonne conduite du mandat du gestionnaire, évalue les résultats et recommande les correctifs nécessaires, le cas échéant, au conseil d'administration.

Comité de vérification

Le comité de vérification est responsable de la surveillance du processus d'information financière. À cet effet, le comité analyse les états financiers trimestriels, semestriels et annuels, la présentation de l'information financière, le système de contrôle interne, la gestion des risques, les processus de vérification interne et externe, les procédés appliqués, la conformité réglementaire et tout autre élément confié par le conseil d'administration. De plus, le comité s'assure de l'indépendance des vérificateurs externes et du vérificateur interne du Mouvement des caisses Desjardins qui agit à titre de vérificateur interne de la Société.

Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie étudie toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie de la Société et s'assure du respect des règles d'octroi et de révision des contrats qui y sont prévues. Il a aussi la responsabilité d'étudier toute situation potentiellement conflictuelle afin de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'assure auprès du gestionnaire de la Société que les employés dédiés à la Société connaissent les règles du Code et que les mécanismes sont en place pour détecter et régler les situations déontologiques. Enfin, il étudie l'admissibilité des candidatures pour les deux postes d'administrateur devant être élus par l'assemblée des actionnaires et statue annuellement sur l'indépendance de chaque administrateur.

Comités d'investissement du gestionnaire

Le gestionnaire s'est doté de comités d'investissement qui ont pour mandat d'évaluer et d'approuver, à l'intérieur des paramètres des politiques et du plan stratégique définis par le conseil d'administration de la Société, des transactions d'achat ou de vente de participation dans les entreprises.

RISQUE DE MARCHÉ

Il s'agit ici d'un risque lié à la participation de la Société aux marchés financiers et, implicitement, à l'évolution de l'économie en général. Il est lié à l'incidence de l'évolution des marchés financiers sur la valorisation des actifs détenus par la Société. Les différents risques de marché ayant une incidence directe sur la Société sont :

Risque de taux d'intérêt

La variation des taux d'intérêt a des répercussions importantes sur la valeur au marché des obligations détenues en portefeuille. Ces répercussions sont perçues de façon plus évidente depuis 2005 avec l'adoption de la juste valeur comme méthode de comptabilisation des placements. Ainsi, une hausse de 1,0 % des taux d'intérêt aurait eu comme incidence la baisse de 1,7 % du prix de l'action de la Société au 31 décembre 2006. De même, une baisse de 1,0 % des taux d'intérêt aurait eu l'effet contraire et aurait entraîné la hausse de 1,7 % du prix de l'action.

Risque de devise

L'évolution de la devise influe sur plusieurs des entreprises avec lesquelles la Société est associée. L'incidence nette d'une appréciation de la devise canadienne n'est cependant pas nécessairement toujours négative. Alors qu'elle peut se révéler dommageable pour certaines sociétés exportatrices, elle peut se révéler positive pour les sociétés dont une partie importante des intrants sont importés ou pour les sociétés profitant de cette occasion pour acquérir des équipements visant à bonifier leur productivité à terme.

Risque de marchés boursiers

L'incidence de l'évolution des marchés boursiers est double pour la Société. En effet, en plus de toucher de façon directe l'évaluation au marché des actions cotées en bourse détenues, ils peuvent modifier l'évaluation de certaines sociétés fermées détenues en portefeuille.

Avec l'approche globale utilisée par la Société pour la gestion de ses actifs, l'impact de ces risques et leur complémentarité sont pris en considération au moment du choix de la répartition globale d'actif.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

De par sa mission d'investissement en capital de risque, la Société est nécessairement exposée au risque de crédit lié au risque de pertes financières d'une entreprise associée. En diversifiant ses investissements par secteur d'activité, par stade de développement et par type d'instrument financier, et en limitant le risque potentiel lié à chaque entreprise individuelle, la Société réussit à limiter la volatilité de son portefeuille liée à la réalisation possible d'événements négatifs.

Pour le portefeuille de placements, ces risques existent et sont gérés en limitant le risque relié à un seul émetteur et en s'assurant que tous les émetteurs ont une cote de crédit de BBB ou mieux. Pour ce qui est du risque de contrepartie, il est limité au très court terme et est lié à notre contrepartie lors de transactions au comptant, de même qu'au moment des opérations d'achat-rachat.

IMPACT DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE SUR LA SOCIÉTÉ

(au 31 décembre 2006)

	% de la catégorie d'actif	% de l'actif net
Poids des cinq plus importantes participations (investissements)	27,6	11,9
Poids des cinq plus importants émetteurs ou contreparties (placements) *	70,3	33,2

* Les émetteurs gouvernementaux représentent 89,5 % des cinq plus importants émetteurs ou contreparties du portefeuille de placements.

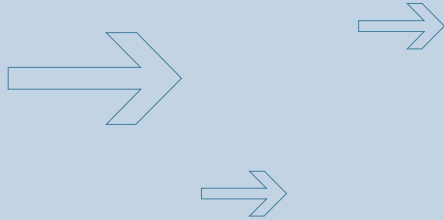
RISQUE DE LIQUIDITÉ

Afin de pallier aux besoins de liquidités liés aux rachats d'actions, la Société se doit de conserver des actifs liquides afin d'éviter d'être dépendante des marchés et ainsi de devoir effectuer des transactions à des moments qui ne sont pas opportuns. Avec des placements liquides qui devraient représenter 40 % des actifs sous gestion et avec l'approche de gestion choisie faisant en sorte que l'échéance moyenne des actifs est égale à l'échéance moyenne des sorties de fonds prévues, la Société peut affirmer que son mode de gestion couvre adéquatement ce risque.

QUESTIONS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

La Société est assujettie à des lois, des règles, des normes, des règlements et des politiques tant au niveau provincial que national ainsi qu'à des règles, des règlements et des politiques internes fournissant un cadre dans lequel elle doit progresser. Le risque réside dans la capacité de la Société à satisfaire les obligations et à s'adapter à toute modification de réglementation ou resserrement des politiques déjà en vigueur.

VISION, MISSION ET OBJECTIFS



PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

La Société a vu le jour le 1^{er} juillet 2001 avec l'entrée en vigueur de la loi constitutive « la Loi » adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 21 juin 2001. Elle a été constituée à l'initiative du Mouvement des caisses Desjardins.

VISION

Capital régional et coopératif Desjardins vise à être reconnue comme le partenaire stratégique privilégié des entreprises pour avoir créé de la richesse et contribué au développement économique durable partout au Québec.

MISSION

- Contribuer au développement économique du Québec et participer étroitement à l'essor des régions ressources, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (« les régions ressources »);
- Injecter dans les coopératives et les entreprises du capital de risque et offrir l'expertise conseil pour stimuler leur démarrage, leur croissance et leur rayonnement;
- Procurer aux actionnaires un rendement incitant le réinvestissement.

OBJECTIFS

Afin de respecter sa mission et d'atteindre la vision qu'elle s'est donnée, la Société s'est fixée trois grands objectifs :

- Valoriser les entreprises associées en vue d'assurer aux actionnaires un rendement optimal;
- Appuyer, par des conseils et du financement, la continuité des entreprises québécoises, notamment en participant à la consolidation de certains marchés par des investissements stratégiques;
- Compléter l'offre des centres financiers aux entreprises de Desjardins afin de permettre aux entrepreneurs d'avoir accès à un guichet unique combinant le financement traditionnel et le capital de risque.

Il est possible de trouver d'autres renseignements sur la Société sur le site Sedar (www.sedar.com), y compris la notice annuelle.

Le 7 février 2007

Le 7 février 2007

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de la Société sont la responsabilité du conseil d'administration qui délègue à la direction le soin de les préparer.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, la direction a mis en place un système de contrôle interne qui donne l'assurance que les données financières sont fiables, qu'elles constituent une base adéquate pour la préparation des états financiers et que les éléments d'actif sont convenablement préservés et comptabilisés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés plus particulièrement par le biais de son comité de vérification. Ce comité rencontre, en présence et en l'absence des membres de la direction, les vérificateurs externes désignés par les actionnaires afin de revoir les états financiers consolidés, discuter de la vérification et autres sujets connexes et formuler les recommandations appropriées au conseil d'administration. Il examine également le contenu du rapport de gestion afin de s'assurer que les informations qui y sont présentées complètent adéquatement celles figurant aux états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés présentent l'information financière disponible au 7 février 2007. Établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ils ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Le conseil d'administration a approuvé ces états financiers consolidés ainsi que les informations contenues dans le rapport annuel. Les renseignements présentés ailleurs dans ce rapport sont conformes aux états financiers consolidés de la Société.



Catherine Lenfant, CA
Chef de la direction financière

Le 7 février 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX ACTIONNAIRES DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») aux 31 décembre 2006 et 2005, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

	2006	2005
	\$	\$
ACTIF		
Investissements à impact économique québécois (note 5)	293 370	244 114
Placements (note 6)	333 285	352 319
Comptes débiteurs (note 7)	6 469	5 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 590	10 581
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 2 902 \$; 2 167 \$ en 2005)	338	1 073
Impôts sur les bénéfices	3 577	-
Impôts futurs (note 10)	4 463	3 421
	682 092	617 130
PASSIF		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)	2 222	2 595
Impôts sur les bénéfices	-	1 507
	2 222	4 102
PART DE L'ACTIONNAIRE SANS CONTRÔLE (NOTE 4)	25 250	26 313
	27 472	30 415
ACTIF NET	654 620	586 715
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 9)	650 197	572 032
Bénéfices non répartis	4 423	14 683
	654 620	586 715
Nombre d'actions ordinaires en circulation	64 139 488	56 600 254
Actif net par action ordinaire	10,21	10,37

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,


 André Lachapelle, administrateur


 Pierre Gauvreau, administrateur

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

(en milliers de dollars)

					2006
	Capital-actions \$	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS			Capitaux propres \$
		Réalisés \$	Non réalisés \$	Total \$	
Solde au 31 décembre 2005	572 032	25 803	(11 120)	14 683	586 715
PERTE NETTE					
Perte nette réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de 26 \$	-	(7 665)	-	(7 665)	(7 665)
Variation de la partie non réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de (590 \$)	-	-	(2 573)	(2 573)	(2 573)
Perte nette de l'exercice	-	(7 665)	(2 573)	(10 238)	(10 238)
OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL-ACTIONS					
Émission d'actions ordinaires	79 544	-	-	-	79 544
Rachat d'actions ordinaires	(1 379)	(22)	-	(22)	(1 401)
	78 165	(22)	-	(22)	78 143
Variation nette au cours de l'exercice	78 165	(7 687)	(2 573)	(10 260)	67 905
Solde au 31 décembre 2006	650 197	18 116	(13 693)	4 423	654 620
					2005
	Capital-actions \$	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS			Capitaux propres \$
		Réalisés \$	Non réalisés \$	Total \$	
Solde au 31 décembre 2004	472 641	17 595	(9 643)	7 952	480 593
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)					
Bénéfice net réalisé au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de 3 109 \$	-	8 228	-	8 228	8 228
Variation de la partie non réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de (433 \$)	-	-	(1 477)	(1 477)	(1 477)
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	-	8 228	(1 477)	6 751	6 751
OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL-ACTIONS					
Émission d'actions ordinaires	100 605	-	-	-	100 605
Rachat d'actions ordinaires	(1 214)	(20)	-	(20)	(1 234)
	99 391	(20)	-	(20)	99 371
Variation nette au cours de l'exercice	99 391	8 208	(1 477)	6 731	106 122
Solde au 31 décembre 2005	572 032	25 803	(11 120)	14 683	586 715

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et le bénéfice net (perte nette) par action ordinaire)

	2006	2005
	\$	\$
PRODUITS		
Produits réalisés		
Intérêts et dividendes sur les placements	16 692	15 295
Gain à la cession de placements	866	1 818
Intérêts sur les débetures et dividendes	12 000	5 789
Gain (perte) à la cession d'investissements à impact économique québécois	(13 696)	8 178
Honoraires de négociation	1 492	1 685
Droits d'adhésion	152	221
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	(3 219)	(2 812)
Placements	(212)	(615)
Effet initial de la comptabilisation des placements à la juste valeur (note 3)	-	1 517
	14 075	31 076
CHARGES		
Frais d'exploitation	22 146	18 681
Services aux actionnaires	1 978	1 884
Taxe sur le capital	286	536
Amortissement des logiciels	735	735
	25 145	21 836
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part de l'actionnaire sans contrôle	(11 070)	9 240
Impôts sur les bénéfices (note 10)	(564)	2 676
Bénéfice (perte) avant part de l'actionnaire sans contrôle	(10 506)	6 564
Part de l'actionnaire sans contrôle (note 4)	(268)	(187)
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(10 238)	6 751
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	61 364 696	55 020 750
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire	(0,17)	0,12

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

(en milliers de dollars)

	2006 \$	2005 \$
Flux de trésorerie liés aux		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(10 238)	6 751
Ajustements pour		
Gain à la cession de placements	(866)	(1 818)
Perte (gain) à la cession d'investissements à impact économique québécois	13 696	(8 178)
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	3 219	2 812
Placements	212	615
Effet initial de la comptabilisation des placements à la juste valeur	-	(1 517)
Amortissement des logiciels	735	735
Amortissement des primes et escomptes sur les placements	2 098	2 844
Impôts futurs	(1 042)	(1 515)
Part de l'actionnaire sans contrôle	(268)	(187)
Intérêts capitalisés	(962)	(532)
	6 584	10
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(6 217)	(195)
	367	(185)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements à impact économique québécois	(85 976)	(112 061)
Acquisition de placements	(148 334)	(185 062)
Produit de la cession d'investissements à impact économique québécois	19 972	36 021
Produit de la cession de placements	165 924	167 299
Espèces acquises (note 4)	-	1 535
	(48 414)	(92 268)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	79 457	100 605
Rachat d'actions ordinaires	(1 401)	(1 234)
	78 056	99 371
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	30 009	6 918
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 581	3 663
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	40 590	10 581
Renseignement supplémentaire		
Impôts sur les bénéfices payés	5 847	4 875

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 LOI CONSTITUTIVE ET MISSION, ADMINISTRATION ET INVESTISSEMENTS

Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une Loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.R.Q. c. C-6.1) et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1^{er} juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif ;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exploitant leurs activités dans ces régions ;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles ;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement ;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire du Québec.

Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration normalement composé de 13 membres comme suit :

- huit personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins ;
- deux personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions ;
- deux personnes nommées par les dix membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la Loi ;
- le directeur général de la Société.

Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement principalement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés réside au Québec et dont l'actif est inférieur à 100 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 50 000 000 \$.

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la Société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ni détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

En vertu de la Loi, d'autres investissements peuvent se qualifier comme étant admissibles tels les investissements dans certains fonds d'investissement si les conditions spécifiques prévues à la Loi sont respectées.

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles, de même que les autres investissements qualifiés, qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque et effectués à titre de premier acquéreur, doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles. Peuvent également être considérés dans les calculs les investissements effectués à titre autre que celui de premier acquéreur jusqu'à concurrence du tiers de l'ensemble des investissements effectués à titre de premier acquéreur dans cette entité admissible. Ces règles ont été respectées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et ceux de ses filiales.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

Investissements à impact économique québécois

Actions cotées

Les participations en actions cotées sont inscrites à leur juste valeur. La juste valeur est établie selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan s'il existe un marché actif. En l'absence de marché actif, une évaluation utilisant les techniques d'évaluation des actions non cotées pourrait être effectuée. La valeur des actions dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte est ajustée d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction, de l'instabilité relative des cours du titre, ainsi que de l'importance de la participation détenue par rapport au flottant du titre.

Actions non cotées, débetures et avances

Les participations en actions non cotées, les débetures et les avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Les hypothèses significatives tenues en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

Cautions

Lorsqu'il est probable qu'un montant devra être déboursé par la Société relativement à une caution qu'elle a accordée, une approche fondée sur l'actif et une méthode de valeur de liquidation est utilisée afin d'estimer le montant de passif à constater.

Placements

Les placements consistent en des placements temporaires, en des obligations et en des actions privilégiées à la juste valeur. La juste valeur est calculée selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan.

Engagements afférents à des titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert dans le cadre des activités de négociation, qui représentent l'obligation pour la Société de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente, sont comptabilisés comme passif en diminution des placements et sont inscrits à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont enregistrés aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ». Aux 31 décembre 2006 et 2005, la Société n'était pas partie à des transactions de vente à découvert.

Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Société conclut des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. L'écart entre le coût d'achat et le prix de vente prédéterminé et l'écart entre le prix de vente et le prix de rachat prédéterminé sont comptabilisés au poste « Intérêts et dividendes sur les placements », selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Aux 31 décembre 2006 et 2005, la Société ne détenait aucun titre acquis en vertu de conventions de revente ni de titre vendu en vertu de conventions de rachat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(Les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Constatation des produits

Intérêts et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré. Les dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription aux registres des actionnaires et lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

Gains et pertes à la cession

Les gains et les pertes à la cession de placements et d'investissements à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût non amorti, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du compte par celui-ci.

Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque le service est rendu et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance. L'amortissement des primes et escomptes est enregistré aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ».

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En janvier 2004, le Conseil des normes comptables a adopté la note d'orientation portant sur les sociétés de placement (NOC-18). Cette norme exige que les sociétés de placement comptabilisent l'ensemble de leurs placements à la juste valeur. La Société a décidé d'appliquer cette norme prospectivement à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2005. Les placements en obligations de la Société sont maintenant comptabilisés à la juste valeur et non plus au coût non amorti. Cette modification de convention comptable a eu pour effet d'augmenter le solde des placements et de la plus-value (moins-value) non réalisée de 1 517 000 \$, de diminuer le solde des impôts futurs de 289 000 \$ et d'augmenter l'actif net par action ordinaire de 0,03 \$ pour le porter à 10,28 \$ au 1^{er} janvier 2005.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4 ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 4 juillet 2005, la Société avait participé à la formation de Desjardins – Innovatech S.E.C. (« DI ») par une mise de fonds de 30 000 000 \$ pour des parts représentant un intérêt de commanditaire de 53,10 %. Le deuxième commanditaire, Société Innovatech Régions ressources (« IRR »), avait contribué à la formation par l'apport d'un portefeuille, et des engagements relatifs, pour un montant de 26 500 000 \$. Ses parts représentaient un intérêt de commanditaire de 46,90 %. Le commandité était Desjardins Capital de risque inc., lequel avait contribué pour un montant de 564 \$ à un intérêt de commandité.

L'acquisition avait été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ainsi que les éléments d'actif et de passif étaient inclus dans les présents états financiers consolidés depuis le 4 juillet 2005. La Société avait complété la répartition du prix d'acquisition en fonction de la juste valeur estimative de l'actif net acquis selon l'information et les évaluations disponibles en date du 4 juillet 2005.

Les actifs et les passifs décrits ci-dessous avaient été cédés par IRR :

	\$
Actifs et passifs	26 265
Espèces	1 535
Provision pour caution	(1 300)
<hr/>	
Actif net acquis	26 500

L'entente d'acquisition avec IRR prévoyait des clauses d'ajustement relativement à certains actifs et à la provision pour caution. Ces ajustements seraient réglés par l'émission ou l'annulation de certaines parts détenues par IRR.

Une de ces clauses d'ajustement a été exercée au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, ce qui a eu pour impact de réduire le coût et la valeur des investissements de DI de 800 000 \$ et d'annuler 800 000 de ses parts. Par suite de cet ajustement, le montant de la mise de fonds de IRR a donc été réduit à 25 700 000 \$ et les parts détenues par la Société et IRR représentaient respectivement un intérêt de commanditaire de 53,86 % et de 46,14 %.

Une autre clause d'ajustement est encore en vigueur et pourrait réduire le pourcentage de parts de la Société d'un maximum de 1,11 %.

Le 2 novembre 2006, la Société a effectué une mise de fonds supplémentaire de 20 000 000 \$ au comptant pour 20 115 867 parts. À la suite de cette nouvelle mise de fonds, les parts détenues par la Société et IRR représentent respectivement un intérêt de commanditaire de 66,10 % et de 33,90 %.

5 INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

a)

	2006		2005	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Non garantis				
Actions ordinaires	57 116	61 317	59 468	65 441
Actions privilégiées	119 589	102 317	94 597	79 545
Débiteures et avances	122 988	118 395	94 296	91 262
	299 693	282 029	248 361	236 248
Garantis				
Débiteures et avances	12 177	11 341	11 038	7 866
	311 870	293 370	259 399	244 114

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les ententes d'investissements à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Les débetures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 10,2 % (10,8 % au 31 décembre 2005) et ont une durée moyenne résiduelle de 4,51 années (5,33 années au 31 décembre 2005).

b) La répartition des investissements et des engagements financiers par secteur d'activité s'établit comme suit :

2006

Secteur d'activité	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés * \$	Cautions * \$	Engagement total \$
Coopératives	37 494	(2 242)	35 252	1 316	775	37 343
Industriel	147 865	(5 583)	142 282	30 812	-	173 094
Santé et biotechnologies	52 144	(10 306)	41 838	9 383	-	51 221
Télécommunications	34 340	2 996	37 336	4 558	-	41 894
Technologies de l'information	36 966	(2 710)	34 256	6 602	92	40 950
Fonds d'investissement	3 061	(655)	2 406	52 103	-	54 509
Total	311 870	(18 500)	293 370	104 774	867	399 011

2005

Secteur d'activité	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés * \$	Cautions * \$	Engagement total \$
Coopératives	34 374	(373)	34 001	13 366	-	47 367
Industriel	115 624	(4 001)	111 623	4 992	-	116 615
Santé et biotechnologies	51 449	(6 949)	44 500	8 143	-	52 643
Télécommunications	19 731	2 136	21 867	3 920	-	25 787
Technologies de l'information	37 454	(6 270)	31 184	180	-	31 364
Fonds d'investissement	767	172	939	34 398	-	35 337
Total	259 399	(15 285)	244 114	64 999	-	309 113

* Les fonds engagés mais non déboursés et les cautions n'apparaissent pas à l'actif.

c) Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des montants ont été engagés par la Société mais non encore déboursés à la fin de l'exercice. Les débours futurs sont assujettis au respect de certaines conditions. En supposant que les conditions seront respectées, l'échéancier estimé des paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices se terminant les 31 décembre est le suivant :

\$

2007	66 561
2008	20 365
2009	9 848
2010	4 000
2011	4 000

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7 COMPTES DÉBITEURS

	2006	2005
	\$	\$
Intérêts à recevoir sur les placements	3 215	2 947
Intérêts à recevoir sur les investissements	1 588	965
Taxes de vente à recevoir	249	416
Souscriptions à recevoir	87	-
Autres comptes débiteurs	1 330	1 294
	6 469	5 622

8 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

a)	2006	2005
	\$	\$
Entités du Mouvement des caisses Desjardins		
Services aux actionnaires	505	493
Provision pour caution (note 8 b))	1 300	1 300
Autres	417	802
	2 222	2 595

b) La provision consiste en un cautionnement pour des obligations d'une société en portefeuille envers un de ses prêteurs qui a été consenti par IRR et qui est maintenant asservi par Desjardins – Innovatech S.E.C. à la suite de l'acquisition d'entreprise (note 4).

9 CAPITAL-ACTIONS**Autorisé**

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'action ordinaire, sans valeur nominale, participantes, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année, jusqu'à concurrence de 1 325 000 000 \$ d'ici le 28 février 2011, date de la dernière période de capitalisation. Cependant, dans ses trois dernières périodes de capitalisation, la Société pourra émettre, pour atteindre son capital autorisé, des actions pour un montant supérieur à 150 000 000 \$ puisqu'elle devra procéder au rachat des actions émises depuis au moins sept ans pour les actionnaires qui en feront la demande. Chaque période de capitalisation, d'une durée de 12 mois, débute le 1^{er} mars de chaque année.

Dans une annonce du ministre des Finances du Québec le 11 mars 2005, la limite annuelle pour l'accroissement du capital-actions pour l'exercice 2005 a été réduite à 100 000 000 \$. Cette réduction, ainsi que les réductions des exercices précédents, font en sorte que la limite cumulative sera de 725 000 000 \$ au 28 février 2007.

Émis et payé	2006	2005
	\$	\$
64 139 488 actions ordinaires (56 600 254 en 2005)	650 197	572 032

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice, la Société a émis 7 675 384 actions ordinaires (9 815 116 en 2005) en contrepartie de 79 543 500 \$ en espèces (100 605 101 \$ en 2005).

Au cours de l'exercice, la Société a racheté 136 150 actions ordinaires (120 122 en 2005) en contrepartie de 1 401 258 \$ en espèces (1 233 514 \$ en 2005).

Ces données ne tiennent pas compte des demandes de rachat effectuées dans les 30 jours suivant la date de souscription.

Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans ;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession ;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription ;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

De plus, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

10 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société est assujettie à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial du Québec sur ses bénéfices.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Impôts exigibles	478	4 191
Impôts futurs	(1 042)	(1 515)
	(564)	2 676

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	2006	2005
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 39,02 % (38,02 % en 2005)	(4 320)	3 513
Impôt des grandes sociétés*	(105)	477
Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts sur les bénéfices et le revenu imposable et autres éléments	3 861	(1 314)
	(564)	2 676

* L'impôt des grandes sociétés était établi jusqu'en 2005 en fonction du capital employé au Canada par la Société. Cet impôt a été aboli en 2006.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(Les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	2006	2005
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Plus-value (moins-value) non réalisée	3 934	3 203
Amortissements des primes sur obligation	595	558
Autres	54	55
	4 583	3 816
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(120)	(395)
Actifs d'impôts futurs, montant net	4 463	3 421

d) L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 35 % (50 % avant le 24 mars 2006) de l'ensemble des montants souscrits annuellement, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 875 \$ (1 250 \$ avant le 24 mars 2006).

11 FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Augmentation des comptes débiteurs	(760)	(343)
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(373)	(32)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices	(5 084)	180
	(6 217)	(195)

12 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les principales ententes entre la Société et les sociétés du Mouvement des caisses Desjardins sont les suivantes :

- La Société a retenu les services de Desjardins Capital de risque inc. (« DCR »), société du Mouvement des caisses Desjardins, et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et aux objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre DCR et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs non consolidés de la Société, déduction faite de tout montant à payer pour l'acquisition de placements. Un ajustement aux honoraires de gestion de la Société est apporté afin d'éviter la double facturation sur la participation de la Société dans Desjardins – Innovatech S.E.C. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice de la Société suivant celui où la valeur nette des actifs aura atteint 750 000 000 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Desjardins – Innovatech S.E.C., filiale de la Société (note 4), est gérée et exploitée par son commandité, DCR, conformément à la convention de société en commandite intervenue le 4 juillet 2005. Cette convention est en vigueur pour un terme initial de dix ans et peut être prolongée pour une période additionnelle maximale de trois ans. Les commanditaires peuvent décider de destituer le commandité avant le terme de la convention. En vertu de cette convention, DI s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne de ses actifs, déduction faite de tout montant à payer pour l'acquisition de placements et déduction faite de la provision pour caution. Une rémunération additionnelle égale à 20 % du rendement attribué aux commanditaires au-delà d'un rendement de base annuel moyen de 7,5 % est payable lors de la liquidation de la société en commandite.

- La Société a confié à Fiducie Desjardins inc., société du Mouvement des caisses Desjardins, les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de cette convention est de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2005.
- La Société a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec, société du Mouvement des caisses Desjardins, les activités relatives à la distribution de ses actions dans le réseau des caisses Desjardins. La durée de cette convention est d'un an à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin. Elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un préavis écrit de trois mois donné par l'une ou l'autre des parties.

La Société est apparentée au Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	2006	2005
Résultats	\$	\$
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts sur les placements	474	1 115
Capital Desjardins inc.		
Gain (perte) à la cession de placements	(3)	35
Intérêts sur les placements	1 150	1 369
Desjardins Capital de risque inc.		
Frais de gestion	20 709	17 637
Desjardins Sécurité Financière		
Frais d'exploitation	-	22
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Frais d'exploitation	401	486
Fiducie Desjardins inc.		
Services aux actionnaires	1 713	1 690
Valeurs mobilières Desjardins		
Intérêts sur l'encaisse	225	43
Bilans		
Caisse centrale Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 266	8 525
Capital Desjardins inc.		
Obligations	23 680	29 300
Desjardins Capital de développement (Fonds régionaux)		
Comptes débiteurs	199	65
Desjardins Capital de risque inc.		
Comptes débiteurs	264	36
Comptes créditeurs et charges à payer	-	280
Desjardins Capital de risque, société en commandite		
Investissements à impact économique québécois	-	13 038
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Comptes créditeurs et charges à payer	62	291
Fiducie Desjardins inc.		
Comptes créditeurs et charges à payer	505	493
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47	14
Valeurs mobilières Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 147	942

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(Les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

13 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des comptes débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

Risque de crédit

Le risque de perte lié au crédit pour les placements provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. La Société réduit ce risque en traitant uniquement avec des sociétés affichant une bonne cote de solvabilité. Par conséquent, la Société estime que le risque d'inexécution et de crédit à l'égard de ces instruments est faible.

Risque de taux d'intérêt

La trésorerie et les équivalents de trésorerie portent intérêt au taux moyen pondéré de 3,86 % (taux préférentiel moins 2,25 % au 31 décembre 2005); les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt.

La Société n'est pas contrepartie à des instruments financiers dérivés.

14 RELEVÉ NON CONSOLIDÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

Le relevé non consolidé du coût des investissements à impact économique québécois accompagné d'un rapport des vérificateurs est présenté distinctement de ces états financiers consolidés et est disponible au siège social de la Société, sur son site Internet et sur SEDAR.

Le 7 février 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX ACTIONNAIRES DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

En date du 7 février 2007, nous avons fait rapport sur les bilans consolidés de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») aux 31 décembre 2006 et 2005 et sur les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates.

Dans le cadre de nos vérifications des états financiers consolidés mentionnés ci-dessus, nous avons également vérifié le relevé non consolidé du coût des investissements à impact économique québécois au 31 décembre 2006. La responsabilité de ce relevé incombe à la direction de la Société.

À notre avis, ce relevé donne, à tous les égards importants, une image fidèle de l'information qu'il contient lorsqu'il est lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Société.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

RELEVÉ NON CONSOLIDÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

31 DÉCEMBRE 2006

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	INVESTISSEMENTS NON GARANTIS			INVESTISSEMENTS GARANTIS	Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Déventures et avances \$	Déventures et avances \$	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE							
Brasserie Belgh Brasse inc.	2005	I	-	360	240	-	600
Manufacture Adria inc.	2005	I	-	-	238	-	238
Total Abitibi-Témiscamingue			-	360	478	-	838
BAS-SAINT-LAURENT							
2730-8303 Québec inc. – Bois-Franc inc.	2006	I	-	-	500	-	500
Aqua-Biokem BSL inc.	2002	I	-	1 903	-	-	1 903
Attellus Médical inc.	2006	I	-	750	-	-	750
Campor inc.	2006	I	-	-	500	-	500
Diamants du Saint-Laurent inc. (Les)	2002	I	292	-	-	-	292
Entrepreneur Forestier Yoland Ouellet inc.	2005	I	-	-	181	-	181
Fabrications T.J.D. inc. (Les) – 9064-0780 Québec inc.	2006	I	-	-	500	-	500
Fruits de Mer de l'Est du Québec (1998) Ltée (Les)	2006	I	-	-	500	-	500
Gestion Arnold Gauthier inc.	2002	I	-	80	553	-	633
Gestion Gilles D'Amours (9159-0026 Québec inc.)	2005	I	-	-	1 583	-	1 583
Industries Desjardins Ltée (Les)	2005	I	-	-	493	-	493
Industries Massé et D'Amours inc.	2005	I	-	-	172	-	172
PG Govern inc. (anc. PG Mensys Systèmes d'information inc.)	2003	TI	-	1 080	1 686	-	2 766
Total Bas-Saint-Laurent			292	3 813	6 668	-	10 773
CAPITALE-NATIONALE							
9162-3330 Québec inc. (Piscines Soucy inc.)	2006	I	-	-	500	-	500
Céramica-Concept inc.	2005	I	-	-	267	-	267
Congébec Logistique inc.	2004	I	3 400	-	-	-	3 400
Coopérative de travailleurs actionnaire du Groupe Congébec	2005	C	-	-	1 000	-	1 000
Engrenage Provincial inc.	2005	I	-	-	2 323	-	2 323
ExelTech Aérospatiale inc.	2004	I	753	-	1 494	-	2 247
Gestion BCK inc.	2006	I	-	-	1 000	-	1 000
Gestion Placage RMH inc.	2006	I	-	-	300	-	300
Groupe Humagade Inc.	2006	TC	-	11 651	-	-	11 651
Humagade Ltée	2004	TC	-	160	240	-	400
Informatique Demers, Lambert, Desrochers inc.	2006	TI	-	-	375	-	375
Interconnect inc.	2006	TC	-	-	200	-	200
La Maison Orthésis inc.	2006	I	-	-	500	-	500
Labcal Technologies Inc.	2004	TI	-	1 840	-	2 560	4 400
Logiciels Dynagram inc. (Les)	2002	TI	137	364	-	-	501
Oricom Internet inc.	2005	I	-	-	356	-	356
Poste Express	2006	I	-	-	400	-	400
Souris Mini inc.	2005	I	-	-	1 215	-	1 215
Usital Canada inc.	2002	I	-	240	224	-	464
Total Capitale-Nationale			4 290	14 255	10 394	2 560	31 499

RELEVÉ NON CONSOLIDÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE)

31 DÉCEMBRE 2006

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	INVESTISSEMENTS NON GARANTIS			INVESTISSEMENTS GARANTIS		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débiteures et avances \$	Débiteures et avances \$		
CENTRE-DU-QUÉBEC								
CDM Papiers Décors inc.	2006	I	-	-	975	-	-	975
Demtec inc.	2005	I	-	-	767	-	-	767
Total Centre-du-Québec			-	-	1 742	-	-	1 742
CHAUDIÈRE-APPALACHES								
9122-3081 Québec inc. (Transport de l'Amiante)	2006	I	-	-	200	-	-	200
CIF Métal Ltée	2005	I	168	1 535	-	-	-	1 703
Coopérative de Travail Trans-Groupe	2004	C	-	-	1 200	-	-	1 200
Distribution Eugène Gagnon inc.	2006	I	-	-	400	-	-	400
Fumets Sylvestre inc. (Les)	2003	I	-	-	147	-	-	147
Matiss inc.	2002	I	400	-	313	-	-	713
Planchers Ancestral inc.	2003	I	320	-	438	-	-	758
Portes Patio Résiver inc.	2003	I	-	299	38	-	-	337
Poutrelles Delta inc.	2006	I	-	-	400	-	-	400
Produits métalliques Roy inc.	2005	I	-	-	100	-	-	100
Tibetral Système inc.	2006	I	-	400	-	-	-	400
Transfab Énergie inc.	2006	I	-	-	300	-	-	300
Total Chaudière-Appalaches			888	2 234	3 536	-	-	6 658
ESTRIE								
Câble-Axion Digital inc.	2004	TC	-	4 800	-	-	-	4 800
Camoplast inc.	2002	I	23 171	-	-	-	-	23 171
Cogiscan inc.	2002	TI	-	840	1 215	-	-	2 055
Coopérative de travailleurs actionnaire Filage Sherbrooke (FilSpec)	2004	C	-	-	1 878	-	-	1 878
Coopérative des employés de Laser AMP inc.	2004	C	-	-	229	-	-	229
Coopérative Funéraire de l'Estrie	2006	C	-	-	1 300	-	-	1 300
Entreprises Michel Lapierre inc. (Les)	2004	I	-	1 414	2 279	-	-	3 693
Extermination Cameron inc.	2005	I	-	-	500	-	-	500
FilSpec Inc. (9120-0782 Québec inc.)	2004	I	400	-	244	-	-	644
FilSpec Inc. (9139-4841 Québec inc.)	2004	I	160	-	-	-	-	160
Gestion Ferti-Val inc.	2003	I	24	536	-	-	-	560
IPS Thérapeutique inc.	2002	S	-	80	27	40	-	147
Mésotec inc.	2005	I	1 900	-	-	-	-	1 900
Multi X inc.	2006	I	-	-	500	-	-	500
Société Industrielle de Décolletage et d'Outils (S.I.D.O.) Ltée	2005	I	-	2 409	2 891	-	-	5 300
Tranzyme Pharma inc.	2003	S	-	3 737	-	-	-	3 737
Total Estrie			25 655	13 816	11 063	40	-	50 574
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE								
Azentic inc.	2006	TI	-	-	325	-	-	325
Éocycle Technologies inc.	2004	I	480	-	-	80	-	560
Groupe alimentaire RT Ltée	2005	I	-	-	493	-	-	493
Total Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			480	-	818	80	-	1 378

RELEVÉ NON CONSOLIDÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE)

31 DÉCEMBRE 2006

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	INVESTISSEMENTS NON GARANTIS			INVESTISSEMENTS GARANTIS		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Déventures et avances \$	Déventures et avances \$		
HORS QUÉBEC								
Openwave Systems inc.	2005	TC	264	-	-	-	-	264
Total Hors Québec			264	-	-	-	-	264
LANAUDIÈRE								
Gestion P.R. Maintenance inc.	2006	I	-	-	707	-	-	707
Nicorp inc.	2006	I	-	-	400	-	-	400
Ravenco (1991) inc.	2006	I	-	300	650	-	-	950
Technologies Photogram inc.	2005	I	-	380	293	-	-	673
Total Lanaudière			-	680	2 050	-	-	2 730
LAURENTIDES								
Capital Pro-Égax inc.	2004	I	146	-	-	-	-	146
Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides	2002	C	-	-	406	-	-	406
Triton Électronique inc.	2003	I	-	2 000	-	-	-	2 000
Total Laurentides			146	2 000	406	-	-	2 552
LAVAL								
Datacom Wireless Corporation Inc.	2003	TC	-	2 120	-	235	-	2 355
Duo Vac Inc.	2005	I	-	-	1 300	-	-	1 300
Groupe Arion inc.	2006	I	-	-	1 000	-	-	1 000
Neks Technologies inc.	2002	I	1 092	140	-	42	-	1 274
Technologies 20-20 inc.	2002	TI	872	-	-	-	-	872
Total Laval			1 964	2 260	2 300	277	-	6 801
MAURICIE								
2426-6918 Québec inc. (Atelier d'usinage Tifo)	2006	I	-	-	350	-	-	350
Alliance Environnement (GDG) inc.	2006	I	-	-	500	-	-	500
Ébénisterie St-Tite inc.	2005	I	-	-	387	-	-	387
Fromageries Jonathan Inc.	2005	I	-	-	340	-	-	340
Innovations Voltflex inc.	2006	I	-	-	450	-	-	450
Matériaux Spécialisés Louiseville inc.	2004	I	-	-	6 614	-	-	6 614
Premier Aviation Centre de révision inc.	2005	I	-	-	800	-	-	800
Solus Sécurité inc.	2006	I	-	-	1 600	-	-	1 600
Total Mauricie			-	-	11 041	-	-	11 041
MONTÉRÉGIE								
Audisoft Technologies inc.	2003	TC	200	1 817	720	-	-	2 737
Coencorp Consultant Corporation	2002	TI	-	112	-	-	-	112
Conporec inc.	2005	I	317	-	-	-	-	317
Coopérative de services aux dentistes du Québec	2006	C	-	-	500	-	-	500
Corporation Développement Knowlton inc.	2006	I	-	5 827	8 740	-	-	14 567
Distech Contrôles inc.	2003	I	-	718	1 030	-	-	1 748
Galenova inc. (Galenipharm)	2006	S	-	-	1 500	-	-	1 500
Mini-centrales de l'Est inc.	2006	I	-	-	200	-	-	200

RELEVÉ NON CONSOLIDÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE)

31 DÉCEMBRE 2006

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	INVESTISSEMENTS NON GARANTIS			INVESTISSEMENTS GARANTIS		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Déventures et avances \$	Déventures et avances \$		
Miss Arachew inc.	2006	I	-	-	550	-	550	
Reproductions BLB inc. (Les)	2004	I	-	100	200	-	300	
Ryshco Média inc.	2002	TI	-	-	-	200	200	
Total Montérégie			517	8 574	13 440	200	22 731	
MONTREAL								
Acti-Menu inc.	2005	S	-	810	-	-	810	
Aegera Therapeutics Inc.	2002	S	-	5 961	-	-	5 961	
Aethera Networks (anc. Positron Networks)	2006	TC	-	3 300	-	-	3 300	
Alyotech Canada inc.	2006	TI	2 000	-	-	-	2 000	
Ambrilia Biopharma inc. (anc. Procyon Biopharma inc.)	2003	S	3 135	-	1 683	-	4 818	
APTITUDE, Service de consultation en réadaptation Inc.	2006	I	-	-	250	-	250	
Aurelium BioPharma Inc.	2003	S	-	1 674	-	726	2 400	
Bioaxone Thérapeutique inc.	2002	S	-	2 000	3 000	-	5 000	
Cardianove inc.	2003	S	-	880	-	-	880	
Chronogen inc.	2003	S	-	4 800	-	-	4 800	
Coopérative de travailleurs actionnaire de TEC	2005	C	-	-	636	-	636	
Coopérative de travailleurs actionnaire Réseaux Positron	2006	C	-	-	968	-	968	
Coradiant inc.	2004	TI	-	8 166	-	-	8 166	
Corporation de Logiciels Timespring	2003	TI	-	5 840	-	1 168	7 008	
DynEC Corporation	2006	TI	125	-	600	-	725	
Emballages Deltapac inc. (Les)	2005	I	228	-	646	-	874	
Enobia Pharma inc.	2005	S	-	2 900	-	-	2 900	
IsacSoft inc.	2005	TI	1 314	-	-	-	1 314	
La Coop Fédérée	2005	C	-	-	25 000	-	25 000	
Lipso Systèmes inc.	2002	TC	-	800	-	-	800	
LxSix Photonics Inc.	2002	TC	-	4 448	1 433	-	5 881	
Mon Mannequin Virtuel inc.	2005	TI	-	-	2 268	-	2 268	
New IT Santé inc.	2005	TI	-	480	96	-	576	
Nstein Technologies inc.	2004	TI	310	-	-	-	310	
Osprey Pharmaceuticals Limited	2003	S	-	1 698	-	1 179	2 877	
PainCeptor Pharma Corporation	2004	S	-	3 800	-	504	4 304	
Pensée & Mouvement Artificiels inc. (A2M)	2002	TI	985	-	408	-	1 393	
Qualiporc Regroupement Coopératif	2005	C	-	-	3 000	600	3 600	
Resonant Medical inc.	2004	S	-	5 800	-	-	5 800	
SDP Components inc.	2002	I	-	1 343	-	-	1 343	
Solutions AldeaVision Inc.	2006	TI	55	-	145	-	200	
Technologies Miranda inc.	2002	TC	1 998	-	-	-	1 998	
Topigen Pharmaceutiques inc.	2004	S	-	5 800	-	-	5 800	
Total Montréal			10 150	60 500	40 133	4 177	114 960	

RELEVÉ NON CONSOLIDÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS (SUITE)

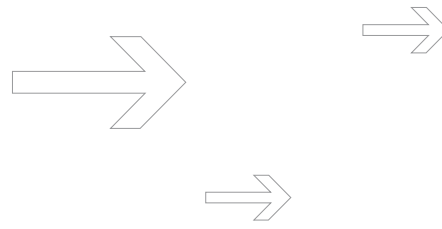
31 DÉCEMBRE 2006

(en milliers de dollars)

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	INVESTISSEMENTS NON GARANTIS			INVESTISSEMENTS GARANTIS		Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Déventures et avances \$	Déventures et avances \$		
OUTAOUAIS								
Cactus Commerce inc.	2004	TI	-	800	600	-	1 400	
Coopérative Forestière de l'Outaouais	2006	C	-	-	250	-	250	
Groupement forestier du Pontiac inc.	2006	I	-	-	250	-	250	
Total Outaouais			-	800	1 100	-	1 900	
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN								
Aménagement MYR Inc.	2006	I	-	-	150	-	150	
Bois B.T. (9131-9210 Québec inc.)	2003	I	305	-	140	-	445	
C.R.O.I. (9068-6767 Québec inc.)	2004	I	120	40	260	-	420	
Entreprises Forestières N.T. inc. (Les)	2005	I	-	-	49	-	49	
Frigon Électrique Inc.	2005	I	-	-	180	-	180	
Groupe Canmec (6317456 Canada inc.)	2004	I	378	5 019	1 000	-	6 397	
Groupe Nokamic inc.	2005	I	-	-	82	-	82	
Groupe Nova inc.	2002	I	571	-	100	-	671	
Institut d'échafaudage du Québec (9020-4983 Québec inc.)	2002	I	-	-	62	-	62	
Les Industries I.S.A. (4157702 Canada inc.)	2004	I	102	-	276	-	378	
Luzernes Belcan du Lac-Saint-Jean inc. (Les)	2002	C	486	41	-	-	527	
Mecfor inc.	2006	I	-	-	800	-	800	
Nature 3M inc.	2002	I	100	-	28	-	128	
Scierie Gauthier Ltée	2006	I	-	-	500	-	500	
Thermo-Tech (9132-8716 Québec inc.)	2003	I	-	18	502	-	520	
Transports Cabaie Inc. (Les)	2006	I	-	-	88	-	88	
Transports Gérold Inc.	2006	I	-	-	88	-	88	
Transports Réjean Fortin inc.	2006	I	-	-	182	-	182	
Végétolab inc.	2003	I	32	-	108	-	140	
Viandes C.D.S. inc. (Les)	2006	I	-	405	830	-	1 235	
Total Saguenay-Lac-Saint-Jean			2 094	5 523	5 425	-	13 042	
FONDS D'INVESTISSEMENT								
Desjardins – Innovatech S.E.C.	2005	F	50 000	-	-	-	50 000	
FIER Partenaires, société en commandite	2005	F	723	-	-	-	723	
Fonds d'investissement MSBI, société en commandite	2004	F	2 184	-	-	-	2 184	
Gestion MSBI inc.	2004	F	154	-	-	-	154	
Total Fonds d'investissement			53 061	-	-	-	53 061	
TOTAL AU COÛT			99 801	114 815	110 594	7 334	332 544	

Légende des secteurs d'activité

C :	Coopératives	TC :	Télécommunications
I :	Industriel	TI :	Technologies de l'information
S :	Santé et biotechnologies	F :	Fonds d'investissement



RENSEIGNEMENTS

6^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS
Palais des congrès de Montréal • Vendredi 30 mars 2007 à 17 h, salle 517

SERVICE AUX ACTIONNAIRES

Capital régional et coopératif Desjardins
2, complexe Desjardins
C.P. 790, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B9
Tél. : 1 888 522-3222
capital.regional@dcrdesjardins.com

REGISTRAIRE ET AGENT DE TRANSFERTS

Fiducie Desjardins
1, complexe Desjardins
C.P. 34, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1E4

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Caisse centrale Desjardins
Valeurs mobilières Desjardins

VENTE DES ACTIONS DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

Réseau des caisses Desjardins du Québec

GESTIONNAIRE

Desjardins Capital de risque
2, complexe Desjardins
Bureau 1717
C.P. 760, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B8
Tél. : (514) 281-7131
Sans frais : 1 866 866-7000, poste 7131
info@dcrdesjardins.com

LES ENTREPRENEURS À LA RECHERCHE DE CAPITAL DE RISQUE PEUVENT S'ADRESSER À L'UN DE NOS BUREAUX DANS LES RÉGIONS SUIVANTES :

Abitibi-Témiscamingue	Laurentides
Bas-Saint-Laurent	Laval
Capitale-Nationale	Mauricie
Centre-du-Québec	Montérégie
Chaudière-Appalaches	Montréal
Côte-Nord	Nord-du-Québec
Estrie	Outaouais
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Lanaudière	

Les coordonnées de nos bureaux peuvent être obtenues en téléphonant au (514) 281-7131 ou 1 866 866-7000, poste 7131, ou en consultant notre site Internet au www.capitalregional.com

Ce sixième rapport annuel de Capital régional et coopératif Desjardins a été réalisé sous la direction de la vice-présidence, Planification et communications et la vice-présidence, Finances et évaluation du portefeuille de Desjardins Capital de risque.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PHOTOGRAVURE :
Pénéga communication inc.

Ce rapport annuel est disponible sur le site Internet de Capital régional et coopératif Desjardins : www.capitalregional.com

Copies of the English edition of this Annual Report may be obtained upon request.



Abitibi-Témiscamingue



Laval



Saguenay-Lac-Saint-Jean



Desjardins
Capital régional
et coopératif

Téléphone
1 888 522-3222
Télécopieur
(514) 281-7808

2, complexe Desjardins
C.P. 790, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B9

Site Internet
www.capitalregional.com